PER
R-383
Ex. 2
15

REVUE DOMINICAINE

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ACCESSOIRES, APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES :
CAMERAS, CINÉ-CAMERAS, PROJECTEURS, LANTERNES À VUES FIXES, ETC. :
Au Royaume de la Camera Inc., 3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :
Bizier & Caron Ltée, 43½, St-Joseph, Tél. 4-1081, Québec P. Q.
Roland Electrique Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :
Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 .... Giffard, P. Q.

APPAREILS ÉLECTRIQUES :
Marquette Electrique Inc., 28½, Ch. Ste-Foy, Tél. 3-2114, Québec

APPAREILS DE CHAUFFAGE :
Volcano Ltée, 96, Côte d'Abraham, Tél. 3-2572, Québec, P. Q.

ARCHITECTES :
Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734, Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 .... Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 .... Montréal

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA .2870, MTL.
Ludger Lemieux — A.A.Q.P. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :
Boucher, Germain, 25, St-Louis, Tél. 4-1841 .... Québec, P. Q.
Blanchet, Jos., 97, Laurentide, Tél. 3-1330 .... Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE, ETC. :
Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 .... Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS :
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec

ART PLASTIQUE ENRG. — OUVRAGES DE TOUT GENRE :
Art Plastique Enrg., 166, Des Commissaires,
Tél. 3-2990, Québec, P. Q.

ASCENSEURS :
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 .... Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :
Bernardin Frères, Edifice Aldred, Ch. 305,
505, Place d'Armes, Tél. HA. 6258, Montréal
Boutin, P. A., 80, St-Pierre, Tél. 2-3884 .... Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 .... Québec

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :
Siège Social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS :
Autobus Lemelin, 170, Commerciale, Tél. Zone 5-327, Lévis, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :
Drolet, A., Ltée, 505, boul. Charest, Tél. 2-8494, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VALCARTIER, STE-FOY, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :
Terminus, 501, boul. Charest, Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES & ACCESSOIRES EN GROS :
Gaumont Automobile Enrg., 204, de la Reine, Tél. 2-6663, Qué.

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :
Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 .... Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère av., Tél. 4-2920 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230 .... Québec
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676 .... Québec, P. Q.

AVOCATS :
Bélanger, P. E., 88, de la Couronne, Tél. 4-8772, Québec, P. Q.
Boutin, J. Pierre, 80, St-Pierre, Tél. 2-7004 .... Québec, P. Q.
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
Dumontier, Albert, 105, Côte de la Montagne, Tél. 2-1502, Qué.
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 .... Ottawa, Ont.

BANQUES :
Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes .... Montréal
La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :
Gendron et Frères Enrg., 19½, Prévost, Tél. 3-1223, Québec, P. Q.

BISCUITS ET GÂTEAUX :
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS DE PULPE ET BOIS DE SCIAGE :
Coulombe, J. A. & Cie Ltée, 126, St-Pierre, Tél. 2-1533, Québec

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :
Dupuis, J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BONBONS EN GROS :
Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 .... Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :
Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean .... Québec, P. Q.

BRIQUE, TERRA-COTTA, TUYAUX, CHAUX, BLOC DE BÉTON :
Giroux & Fils Enrg., 311, Dorchester, Tél. 3-1560, Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :
Beaudet, J.-L., 400, Charest, Tél. 3-0950 .... Québec, P. Q.
Desroches, Eug. & Fils, 1039, St-Vallier, Tél. 3-8014 .... Québec.

BUANDERIES :
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 .... Montréal
Buanderie « Impériale », 6, Des Bains, Tél. 2-1856, Québec, P. Q.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 .... Montréal

CARROSSES, TRICYCLES, BRÛLEURS À L'HUILE :
Verret, J. A., 90, Boisseau, Tél. 4-6073 .... Québec, P. Q.

CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC.) :
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHAPEAUX :
Guimont, Mlle Imelda, 121, St-Jean, Tél. 2-1903, Québec, P. Q.

CHAPEAUX — SACOCHES :
Giroux, Lucienne, 257, St-Joseph, Tél. 3-2844 .... Québec, P. Q.

CHARBON :
Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Qué.

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578 .... Québec

CHARCUTERIE :
Charcuterie Hygienic Enrg., 437, St-François, Tél. 3-7438, Qué.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :
Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
Chiquette, Rosario, 23, Lavigueur, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.
Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigueur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :
Bouchard, J.-A.-Y. Inc., 97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec

CHAUSSURES :
Rousseau, J. E., 317-a, St-Joseph, Tél. 3-0100 .... Québec, P. Q.
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :
Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675 .... Québec, P. Q.

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :
Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL. 4877 .... Montréal

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :
F. Baillargeon Ltée, 51 ouest, Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COMPLIMENTS :
Compliments d'un ami : C. et G. .... Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P. .... **Québec, P. Q.**
Compliments de J. M. .... **Québec, P. Q.**
J. P. Laberge Enrg.
Compliments d'un ami : M. B. .... **Québec, P. Q.**
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Don d'un particulier.
L'Honorable Sénateur Cyrille Vaillancourt .... **Lévis, P. Q.**
Mlle V. Langlois .... Lauzon, P. Q.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :
Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 .... **Québec, P. Q.**

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES :
Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES :
Houde, Mme A., 84, D'Artigny, Tél. 3-8714 .... **Québec, P. Q.**

CONFISERIE :
Boutin, L. P., 1585, 8e avenue, Tél. 4-0851 .... Québec, P. Q.

CONTRACTEURS :
(CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLICS) :
Les Entreprises Lechasseur Ltée .... **Mont-Joli, P. Q.**

CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE — CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise,
Tél. TR. 6611-6612, Montréal

CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :
Maranda, Mme D., 19, av. Bigaouette, Tél. 4-1072, Québec, P. Q.

COUPE-FROID NATIONAL EN CAOUTCHOUC :
Tremblay, G.-E., 209, de la Ronde, Tél. 3-2662 .... Québec, P. Q.

COURTIERS :
Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIER EN IMMEUBLE :
Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest,
Téls. 2-8115 — 4-2316, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :
La Corporation de Prêts de Québec, 132, St-Pierre,
C. P. 68, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIERS EN ÉPICERIES :
Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 .... **Montréal**

COURTIER EN IMMEUBLES & ASSURANCES :
Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 .... **Québec, P. Q.**

COUVREURS :
Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677 .... **Québec**

CRÈME GLACÉE :
Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841 .... **Québec**

DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :
Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 .... **Montréal**

DÉPUTÉS :
Fleury, E., M.A.L. (Cultivateur) .... St-Léonard d'Aston, P. Q.
L'honorable T. Labbé, M.A.L. (Epicier en Gros).
644, Notre-Dame, Tél. 89, Thetford-Mines, P. Q.
Lévesque, J. R., M.A.L., prop. (Epicerie Moderne Enrg.)
Ste-Anne des Monts, Comté de Gaspé-Nord, P. Q.
Matte, Jos., M.A.L., 124, de l'Eglise, Tél. 3-0701, Québec, P. Q.
Bernard, Robert, 12, Marler, Drummondville, P. Q.
Bernatchez, René, agronome, St-Flavien, Co. Lotbinière, P. Q.
Blanchard, J.-L., notaire, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne, P. Q.
Cossette, Philippe, notaire, Causapscal, Co. Matapédia, P. Q.
Desjardins, Gérard, C. P. 260, Maniwaki, P. Q.
Fox, C. J. W., Foster, Co. Brome, P. Q.
Gérin, Denis, Coaticook, P. Q.
Johnston, Raymond, Otter Lake, Co. Pontiac, P. Q.
Lizotte, Fernand, Docteur, St-Jean Port-Joli, Co. L'Islet, P. Q.
Ouellette, Pierre, 108, La Salle, Baie Comeau, P. Q .
Rémy, J. G., Assurances, Huntingdon, P. Q.

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES:
Bouchard, J. & Fils, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec
Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 .... Lévis, P. Q.
Cloutier, Charles Enrg., 174, D'Aiguillon, Tél. 5-6210, Québec

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :
Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, Tél. DO. 2950 .... **Montréal**
Galvanoplastie Canadienne, Côte Samson des Glacis,
Tél. 3-4883, Québec, P. Q.

DRIVE YOURSELF :
Jobidon Drive Yourself, 575, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec, P. Q.

ÉDITIONS :
Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ÉLECTRICIENS — LAVEUSES, ETC. :
Simard Electrique Enrg., 317r, 3e rue, Tél. 3-7701, Québec, P. Q.

ÉLECTRICIEN — RÉPARATIONS DE MOTEURS :
Gravel Electrique, 511, 1ère avenue, Tél. 3-7371, Québec. P. Q.

ENSEIGNES LUMINEUSES AU NÉON — RÉPARATIONS :
Modern Neon Reg'd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS :
Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 .... **Québec, P. Q.**

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :
Asselin Electrique,
317B, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec, P. Q.
Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 .... **Québec, P. Q.**
Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 .... **Québec, P. Q.**

ENTREPRENEURS-COUVREURS :
La Rue, D. Ltée, 5, Centre Industriel, St-Malo, Tél. 3-7500, Qué.
Bureau, Antonio, 240, boul. des Capucins, Tél. 6334, **Québec**

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :
Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 .... **Québec, P. Q.**
Demers, Lorenzo, 85, de l'Espinay, Tél. 2-6714, Québec. P. Q.
Dubé & Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Les Entreprises Bergerville Ltée,
111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEURS-MENUISIERS :
Blouin & Blouin Enrg., 120, Châteauguay, Tél. 5-8687, Québec

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :
Bégin, Alphonse, 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec
Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 .... **Québec, P. Q.**

ENTREPRENEURS-PEINTRES :
Boisvert, Charles & Fils, 1701, Ch. St-Louis, Tél. 7-2384, Québec

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES :
Bureau, J. C., 2, Durocher, Tél. 5-5298 .... **Québec, P. Q.**

ÉPICIERS :
Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964 .... **Québec, P. Q.**
Pakenham Enrg., 975, 3e avenue, Tél. 2-5681 .... **Québec, P. Q.**
Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 .... **Québec, P. Q.**

ÉPICERIES EN GROS :
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 .... **Montréal**
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931 .... **Québec**
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 .... **Québec, P. Q.**

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, **Montréal**

FERRONNERIE D'ART :
Les Frères Lebrun, 456, Niverville .... **Trois-Rivières, P. Q.**
Marchand, Adélard, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370 .... **Québec, P. Q.**

FERRONNERIE EN GROS :
Demers, J. L. Ltée, 57, Commerciale,
Zone 5-1070 — Québec, 5-5177, Lévis, P. Q.

FLEURISTES :
Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 .... **Québec, P. Q.**

FONDERIE :
Quebec Brass & Iron Foundry, 53, Commerciale,
Tél. Zone 5-259, Lévis, P. Q.

FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :
Charlebois Hat Inc., 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.

FOURRURES :
Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 .... **Québec, P. Q.**
Desjardins, Chas. et cie, 1170, St-Denis, Tél. BE. 3711, **Montréal**
Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, **Québec, P. Q.**

BONNES ADRESSES À CONSULTER

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOÛTE :
Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec

FRUITS ET LÉGUMES :
Quebec Fruit & Fish Ltd.,
116, Dalhousie, Tél. 2-3833, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :
Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec
Tél. 2-8777, Québec, P. Q.
Garage Paradis Enrg., 78, D'Aiguillon, Tél. 2-8777, Québec P. Q.

GARAGISTES :
Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 .... Québec, P. Q.
Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 .... Québec, P. Q.
Garage Thibeault, 141, Commerciale, Tél. Z-5872, Lévis, P. Q.

GRAINS, FOIN, FERRONNERIE, PEINTURE, ETC. :
Corriveau, A., 1742, Chemin St-Louis, Tél. 4-3933, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :
Avard, Tancrède, Ltée, 36, Anderson, Tél. 2-4028, Québec, P. Q.
Larochelle & Fils, Inc., 65, St-Roch, Tél. 5-7494 .... Québec, P. Q.

HOBBS GLASS LTD. (VITRES ET PEINTURE) :
Hobbs Glass Ltd., 90, Côte de la Montagne, Tél. 2-1538, Québec

HÔTELS :
Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 .... Québec, P. Q.
Hôtel Kennebec, 115, Commerciale, Tél. 12 .... Lévis, P. Q.
Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 .... Québec
Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.
Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 .... Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :
Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET DE PÊCHE EN GÉNÉRAL :
Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441 .... Québec, P. Q.

IMPRIMEURS
Médéric Parent, 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec, P. Q.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :
Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS :
Cauchon, Magloire Ltée, 311, de la Salle, Tél. 5-6179, Québec
Komo Construction Ltée,
1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :
Demers, Georges, 126, St-Pierre, Tél. 3-6736 .... Québec, P. Q.
Hallé, Jules, 189, St-Jean, Tél. 2-1178 .... Québec, P. Q.
Langlais, Zachée, 105, Côte de la Montagne,
Tél. 3-6661, Québec, P. Q.

INSTITUTRICE :
Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 .... Québec, P. Q.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE :
Brodrigue, Wilfrid, 37, Ch. Ste-Foy, Tél. 5-6888, Québec, P. Q.

ISOLATION — LAINE MINÉRALE :
Bouchard & Robitaille Enrg., 149, d'Argenson, Tél. 5-8798, Qué.

JARDINIER FLEURISTE :
Bardou, A. F., Chemin St-Louis, Tél. 4-1355 .... Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :
Fabricant des « Antalgines» contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
La Laiterie Frontenac Ltée,
142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.
Laiterie Arctic Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101 .... Québec
Laiterie Citadel Inc., 80, Maufils, Tél. 4-1675 .... Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :
5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 .... Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 .... Ottawa, Ont.

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :
Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :
Granger Frères Ltée, 56 ouest N.-Dame, LA. 2171 .... Montréal

LINGERIE :
Chabot, Mme L., 376, St-Jean, Tél. 3-6055 .... Québec, P. Q.

LINGERIE POUR DAMES :
Cybèle Enrg., 249, St-Jean, Tél. 3-8042 .... Québec, P. Q.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :
Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MACHINERIE MODERNE :
Machinerie Moderne Ltée, 120, 4e rue ouest, Tél. 4-4309, Québec

MAGASINS À RAYON :
Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 .... Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 .... Montréal
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 .... Québec

MANUFACTURIER DE BISCUITS :
Les Biscuits Dion Inc., 700, 2e rue, Tél. 4-4191, Québec, P. Q.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES :
Samson, J. E. Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :
Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MANUFACTURES DE VINAIGRE :
The Lion Vinegar Co. Ltd.,
74, Renaud, Tél. 4-1485, Québec, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :
Giguère, Albert, 109, Lavigueur, Tél. 4-1250 .... Québec, P. Q.

MARCHAND DE FER, ETC. :
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS DE FOURRURES :
Emond, Chs-N. Enrg., 85, des Commissaires,
Tél. 6741, Québec, P. Q.

MARCHAND DE FRUITS :
Vézina, Adélard & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 .... Québec, P. Q.

MARCHAND DE TABAC :
Gagnon, Henri, 56, Côte du Palais, Tél. 2-4285 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS-TAILLEURS :
Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 .... Québec, P. Q.
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 .... Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :
Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.

MATERNITÉ PRIVÉE :
Ouellette, Mme J. T., 10, d'Artigny, Tél. 2-1966, Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Les Industries G.-I. Lachance Inc.,
263, St-Paul, Tél. 2-6403, Québec, P. Q.

MÉCANICIENS :
Després, Alfred, 66, St-André, Tél. 2-8419 .... Québec, P. Q.

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 .... Montréal
Pilon, Dr Henri, 251, boul. St-Joseph .... Hull, P. Q.
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 .... Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J. A., 3651, Park Ave, Tél. HArbour 0630, Montréal

NÉGOCIANT EN GROS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES :
Vandry Inc., 470, des Capucins, Tél. 2-5656 .... Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

NÉGOCIANTS EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec 5-9686

NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :
Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216 .... Lévis

NETTOYEURS, BUANDERIE :
Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 .... Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Baillargeon & Baillargeon,
38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec, P. Q.
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOTAIRES & ASSURANCES :
Roy & Roy, Tél. Zone 5032 .... Lauzon, P. Q.

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :
Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 .... Ottawa, Ont.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
Mignault, J.-Ed. & René Beauséjour,
52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT — MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Bishop Asphalt Papers Ltd., 162, St-Paul,
Tél. 2-3581 — 2-6193, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Frenette, Arthur, 1501, de la Canardière, Tél. 3-6009, Québec
Guertin, Paul, 1400, 4e avenue, Tél. 3-7567 .... Québec, P. Q.
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 .... Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, N.-Dame, Tél. WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Roy Enrg., 121, Royale, Tél. 2-3736, Giffard, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :
Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PLACAGE INDUSTRIEL, CHROME, NICKEL, OR, ARGENT :
Garand & Thibault Enrg., 7, D'Argenson, Tél. 5-9232, Québec

PLOMBIERS :
Asselin, J. A., 37, Hermine, Tél. 5-9670 .... Québec, P. Q.
Morin, L.-P., 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Rouillard, J. E. Enrg., 465, St-Jean, Tél. 5-7941, Québec, P. Q.
Turcotte et Létourneau, 270, du Roi, Tél. 5-9198, Québec, P. Q.

PLOMBERIE — AIR CLIMATISÉ :
Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 .... Québec, P. Q.

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :
Dorion, Jules Ltée, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916, Québec, P. Q.
Morin, J.-B. & Cie Ltée, 18, Champlain, Tél. 2-5548 .... Québec

PNEUS :
Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

PRODUITS DE SALON DE BEAUTÉ :
Lemieux Beauty Products, 16, rue de l'Eglise,
Tél. 3-6320, Québec, P. Q.
M. A. Lemieux, résidence, Tél. 2-3073, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :
Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 .... Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :
Turgeon, Jos., 189, Commerciale, Tél. 177 .... Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :
Quebec Ship Riggers & Sail Makers, Reg'd.,
17, Sault-au-Matelot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :
Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger & Fils Ltée, 7905, boul. St-Laurent,
Tél. VE. 2581, Montréal
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 .... Québec
Rhéaume, Paul, 111, Royale, Tél. 3-6484 .... Giffard, P. Q.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. .... Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg., 721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :
Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 .... Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :
Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :
Brindamour, W., 57, Ste-Marguerite, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.
Brousseau, Albert, 3, des Bains, Tél. 3-2503 .... Québec, P. Q.

REMBOURRAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :
Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 .... Québec, P. Q.

RÉPARATION DE MEUBLES, PORTES & CHÂSSIS :
Ledoux, Arthur, 13½, Ste-Hélène, Tél. 3-5404 .... Québec, P. Q.

RÉPARATION DE RESSORTS D'AUTOS :
Léon Drolet & Fils, Enrg., 12-14, rue Caron, Tél. 3-0979, Québec

RESSORTS D'AUTOS ET CAMIONS :
Drolet, Léon & Fils, Enrg., 12-14, rue Caron, Tél. 3-0979, Qué.

RESTAURANTS :
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097 .... Montréal

RESSORTS — POUR AUTOS & CAMIONS :
Blondeau, Alphonse, 500, 1ère avenue, Tél. 4-1209, Québec, P. Q.

SALON DE BEAUTÉ :
Salon Mario, 27¼, Morin, Tél. 3-0593 .... Québec, P. Q.

SAVON :
La Savonnerie Bourbeau Enrg.,
345, Dorchester, Tél. 4-2960, Québec, P. Q.

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :
Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 .... Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :
LaRochelle, Victor, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Qué.

TANNERIE :
Tannerie Daigle Ltée, 7, Lee, Tél. 5-7523 .... Québec, P. Q.

TAXIS :
Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TERRA COTTA :
Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TERRAZZO MOSAÏQUE & TUILE :
Terrazzo Mosaïque & Tuile, 25, av. St-Sacrement,
Tél. 3-1071, Québec, P. Q.

TRANSPORTS :
La Traverse de Lévis, Ltée, Marché Champlain,
Tél. 2-5182, Québec, P. Q.
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 .... St-Hyacinthe
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène,
Tél. 3-3824, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :
Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VITRES ET PEINTURE :
Franklin Glass & Paint Co.,
305, St-François, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.

VIANDES EN GROS :
Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec, P. Q.

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

Nos produits priment par leur qualité, leur fini et leur apparence. Ils incarnent la réputation et la confiance dont jouit notre maison depuis plus d'un demi-siècle.

F. BAILLARGEON · LIMITÉE

SAINT-CONSTANT
CO. LAPRAIRIE, P. Q.

MONTRÉAL
51, NOTRE-DAME O.

Tél. : 5-8216 Diplômé General Motors

J.S.Ruelland
CARROSSIER

Réparations d'Automobiles et de Rembourage Carrosserie endommagée et débossage de tous genres.

Spécialité:— Peinturage Duco Dupont Vitrage des Chars Mécanique.

2, Christophe Colomb, Québec, P.Q.

HOMMAGES DE
M. J. O'BRIEN
Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.
Tél. 5992 13, rue d'Aiguillon Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473
LA CIE HUBERT MOISAN
ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
297, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU (TÉL. 3-3776)
EDMOND SYLVAIN (TÉL. 9898)
MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS
44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée
Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs
Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

FAVORITE SMALLWARES, LTD.
P.-M. LACOMBE, Président
Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.
PRODUITS ALIMENTAIRES
101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

Tél. : 6325
MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT
TUYAUX VIBRÉS ENRG.
370, Dorchester Québec, P. Q.

2-2656
SERVICE JOUR ET NUIT
SERVICE D'AMBULANCE

Adélard & Gustave Lépine
INCORPORÉ
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES QUÉBEC

HOMMAGES DE
O. PICARD & FILS
INCORPORÉE
7, RUE SIMARD, QUÉBEC
EUGÈNE BARRY, PRÉSIDENT

La Buanderie Lévis Ltée
10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC
TÉL. : 4-4603
EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

DESSIN
CLICHÉS
ELECTROS

La Photogravure Artistique enr.
12 RUE ARAGO, QUÉBEC. Tél 4-2438

PHOTOS
RETOUCHE
FLANS

Sommaire

Octobre 1949

H.-M. Robillard, O. P. : *Les vingt ans*

« Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre ; qu'en sera-t-il donc pour nous ? »

Pierre George : *Le travail forcé*

Cet esclavage moderne qui nous rappelle les jours les plus sombres de l'antiquité, parviendra-t-on un jour à ne l'imposer qu'aux vrais criminels ?

Ch.-D. Boulogne, O. P. : *Le sens de la présence*

Le toucher capte les nuances et procure à l'esprit ce sens des impondérables sans quoi il n'est point d'esprit de finesse possible.

André Patry : *Mihail Eminesco*

La vie douloureuse de ce grand poète rappelle à la conscience universelle le souvenir d'une nation meurtrie que le cours fatal de l'histoire a de nouveau plongée dans la plus sombre des épreuves : celle de sa propre existence.

Edouard-C.-N. Lanctot : *La carrière musicale de Chopin*

Hommage à Chopin à l'occasion du centenaire de sa mort : 17 octobre 1949.

H. Gaillard de Champris : *Quelques livres*

Etude judicieuse de trois écrivains réputés : Henri Clouard, Daniel Halévy, Gabriel Marcel.

Le sens des faits

M.-A. Lamarche, O. P. : « Un moine se penche sur son passé ».
Mgr J. Calvet : « La semaine des intellectuels catholiques ».
Mgr J. Calvet : « Les prêtres ouvriers ».
Henri Lemaître : « La sculpture religieuse en France ».

L'esprit des livres

A. Gemelli : « Le message de saint François d'Assise au monde moderne ».
A. Lanquetin : « Bible familiale ».
R.-H. Markham : « Rumania under the Soviet yoke ».
Cahiers Laënnec : « Psychanalyse et conscience morale ».
G. Morisset : « L'architecture religieuse en Nouvelle-France ».
Berthe Bernage : « Brigitte et le cœur des jeunes ».
Paula Hoesl : « Au service de la jeunesse ».
Romain Gour : « Qui ? ».
Dom P. Bellot : « Propos d'un bâtisseur du Bon Dieu ».

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Volume LV | Tome II | Octobre 1949

Les vingt ans

« Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre ; qu'en sera-t-il donc pour nous ? »

MATTHIEU, XIX, 27.

Les vingt ans semés aux champs de l'Evangile
Porteront leurs fruits dans le temps signifié,
Quand le soleil du dernier Jour sous l'argile
Fera refleurir tout espoir sacrifié.

Non, ne regrettez rien ! ni filet fragile,
Ni barque, ni mer, ni sur mer édifié
Le rêve d'un vol et d'un départ agile
Vers des cieux où l'amour n'est pas crucifié :

Car on vous réserve, en de plus riches heures,
Une eau plus vaste, où vos mains lanceront
Des filets plus sûrs pour des pêches meilleures,

Et vos cœurs dépeuplés se repeupleront
De tant de liens chers, qu'en vos moments d'ivresses
Vous reprocherez à l'Epoux ses tendresses.

Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O. P.

Le travail forcé

Esclavage moderne

La guerre froide entre l'Est et l'Ouest ne se développe pas seulement sur le plan politique. Il suffit d'examiner les luttes opiniâtres que se livrent les syndicats d'obédience communiste et les autres syndicats de toutes tendances pour constater que la guerre froide est aussi active sur le front social que sur le front politique. La scission qui s'est produite au sein de la Fédération syndicale mondiale et la constitution d'une nouvelle internationale syndicale libre ont transposé sur le plan syndical le désaccord fondamental qui sépare les démocraties populaires et les démocraties occidentales sur le plan politique. Depuis quelques mois la guerre froide entre l'Est et l'Ouest évolue sur le terrain du travail forcé, question qui a été au premier plan des délibérations de la neuvième session du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Intervention de la F. A. T.

C'est à la Fédération Américaine du Travail que revient le mérite d'avoir soulevé la question du travail forcé. En effet, le 24 novembre 1947 la F. A. T., se basant sur une résolution adoptée par son congrès de San Francisco, priait le Secrétaire général des Nations Unies de porter à l'ordre du jour du Conseil Economique et Social l'étude du travail forcé et des mesures tendant à l'abolir. Le travail forcé n'est pas une question nouvelle, ainsi que nous le verrons. Dans son mémoire, la F. A. T. rappelle que diverses mesures ont été prises de 1815 à 1939 pour abolir le travail forcé ou obligatoire. Evoquer le travail forcé, c'est rappeler qu'il y a eu des périodes où des hommes, plus particulièrement des noirs, ont été les esclaves de colons pour qui l'exploitation de l'homme par l'homme était une institution légale. Des progrès considérables ont été réalisés entre les deux guerres pour abolir le travail forcé ou obligatoire défini par une convention de l'Organisation internationale du Travail comme « tout

travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré ». Selon le mémoire de la F. A. T., « dans toute l'Afrique et dans les pays dépendant des nations civilisées, on peut dire que l'esclavage a cessé d'exister en tant qu'institution légale ». Mais, hélas ! une nouvelle conception du travail forcé ou obligatoire a fait son apparition.

Nouvelle conception du travail forcé

Après avoir souligné que des milliers de prisonniers de guerre n'étaient pas encore rentrés chez eux et que la plupart de ceux-ci étaient soumis à des travaux forcés en pays étrangers, le mémoire de la Fédération Américaine du Travail apporte des exemples précis de travail forcé, notamment le cas de deux cent mille à quatre cent mille Allemands des Sudètes qui « ont été déportés de leur lieu de résidence vers l'intérieur du pays et, selon des rapports officiels, on les fait travailler dans les mines, les filatures ou aux champs ». Dans des camps de redressement — quel euphémisme ! — l'esclavage officiel se pratique dans de vastes régions relevant des Etats membres des Nations Unies. Nous passons sous silence les conditions d'existence de ces esclaves modernes pour en arriver directement au nœud du problème : « Les hommes et aussi les femmes affectés à ces travaux ont souvent été arrêtés et déportés, sans qu'on ait fait valoir aucun chef d'accusation et sans que les formes légales aient été respectées ; ils ont été séparés de leurs familles, mis au secret et entièrement coupés du monde extérieur. Ils n'ont ni le moyen de protester ni celui de prouver leur innocence. Le non-conformisme politique est devenu à l'heure actuelle un crime que l'on peut châtier sans autre forme de procès. Les prisonniers déportés travaillent sous l'œil de sentinelles en uniforme. Ce régime a permis d'exterminer sans pitié des multitudes d'êtres humains. Le nombre de ceux qui sont morts ou qui meurent encore dans ces camps est élevé. Les amis et les parents de ces malheureux ne peuvent leur faire parvenir le moindre témoignage de sympathie. Ceux qui ont survécu à l'épreuve et qui ont pu gagner les pays

étrangers confirment les faits tragiques relatés ici ». Hélas ! l'existence du travail forcé n'allait pas être niée devant le Conseil Economique et Social.

Convention de l'O. I. T.

Avant d'en venir aux débats du Conseil Economique et Social sur le travail forcé ou obligatoire, il est nécessaire d'attirer l'attention sur la convention adoptée par la Conférence Internationale du Travail en 1930 sur le travail forcé, expression qui avait jusqu'à ces dernières années une signification bien précise. Tout membre de l'O. I. T. qui ratifie cette convention s'engage à supprimer l'emploi du travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes dans le plus bref délai possible. En vue de cette suppression totale, la convention permet que le travail forcé ou obligatoire pourra être employé, pendant la période transitoire, uniquement pour des fins publiques et à titre exceptionnel, dans les conditions et avec les garanties stipulées par la convention. Il est évident que la convention exclut certaines formes de travail obligatoire, comme le travail exigé en vertu des lois sur le service militaire obligatoire ou exigé d'un individu comme conséquence d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire, à la condition que ce travail soit exécuté sous la surveillance et le contrôle des autorités publiques et que ledit individu ne soit pas concédé ou mis à la disposition de particuliers, compagnies ou personnes morales privées. C'était un fait que dans certaines régions le travail obligatoire pouvait être imposé à titre d'impôt ou pour des travaux d'intérêt public, par des chefs qui exerçaient des fonctions administratives. Or la convention de 1930 a spécifié que ces modalités de travail obligatoire ou forcé devaient être progressivement supprimées. En outre, la convention précisait rigoureusement la protection et les garanties qui devaient exister au cours de cette période transitoire. Evidemment, nous ne donnons ici qu'une idée sommaire de cette convention qui est très détaillée et dont les pays qui l'ont ratifiée doivent faire rapport chaque année à l'Organisation Internationale du Travail sur son application. Mais si bref soit cet exposé de la convention de 1930, il suffit néanmoins à démontrer que le

travail forcé classique a fait l'objet d'une réglementation internationale rigoureuse en attendant sa disparition complète, ce qui est chose presque accomplie aujourd'hui. Le travail forcé auquel a fait allusion la Fédération Américaine du Travail et dont le Conseil Economique et Social a été saisi est donc d'une nature tout à fait différente.

Au Conseil Economique et Social

La question de l'étude du travail forcé et des méthodes tendant à l'abolir fut donc examinée à la huitième session du Conseil Economique et Social au mois de mars 1949. Nous n'insisterons pas sur les débats de cette session pour la raison que ces débats ont été repris par le Conseil à sa neuvième session à Genève au mois d'août de cette année. Retenons toutefois qu'à sa huitième session le Conseil a invité l'O. I. T. à poursuvre l'examen du problème du travail forcé, de son caractère et de sa portée, à la lumière de tous les renseignements disponibles sans négliger le mémoire présenté par la F. A. T. Puis, le Secrétaire général des Nations Unies a été prié d'entrer en contact avec tous les gouvernements, et de leur demander de quelle manière et dans quelle mesure ils seraient prêts à coopérer à une enquête impartiale sur l'importance du travail forcé dans leurs pays, notamment sur les raisons pour lesquelles les personnes sont astreintes au travail forcé et sur la façon dont elles sont traitées. C'est dans ces conditions que la question du travail forcé a rebondi à la neuvième session du Conseil Economique et Social.

Le Secrétaire général de l'O. N. U. a donc présenté un rapport à la neuvième session du Conseil Economique et Social. Sur la base des informations contenues dans ce rapport et des discussions qui suivirent, la position — grosso modo — est la suivante : certains pays sont prêts à accepter une enquête sur leur territoire alors que d'autres n'acceptent qu'une enquête en vase clos, c'est-à-dire une enquête sur des documents et non des contacts humains. Dans le premier groupe se rangent la plupart des démocraties occidentales et dans le second les pays de démocratie populaire à la tête desquels se trouve la Russie soviétique.

Une source de main-d'œuvre

Selon le représentant du Royaume-Uni, le travail forcé est l'une des raisons principales expliquant l'effroyable exode de millions de réfugiés venant d'Europe orientale et de la zone soviétique d'Allemagne, que l'on a observé au cours des dernières années et qui continue à l'heure actuelle. D'après les renseignements les plus dignes de foi que le Gouvernement britannique a pu obtenir, il y aurait en ce moment dans l'Union soviétique plus de dix millions de personnes soumises au travail forcé. Si ces chiffres sont faux, pourquoi l'Union soviétique ne donne-t-elle pas des chiffres exacts, s'est exclamé M. Corley Smith. Lorsque le canal de la Baltique à la Mer Blanche a été achevé, le gouvernement soviétique a montré sa satisfaction en accordant une amnistie à 72 000 des prisonniers qui avaient travaillé à l'exécution du canal. La même chose s'est répétée lorsque la canal de Moscou à la Volga a été terminé : 55 000 personnes ont été graciées. Pourquoi y a-t-il plus de criminels dans l'Union soviétique que dans n'importe quel autre pays, a demandé M. Corley Smith. Le système social de l'Union soviétique, a poursuivi M. Smith, est-il tel qu'il produise un nombre énorme de criminels, ou bien la masse des prisonniers dans ce pays ne se compose-t-elle pas de gens qui ne sont pas du tout des criminels, mais simplement des particuliers qui ne sont pas d'accord avec le Gouvernement et qu'on utilise en conséquence, comme un réservoir de main-d'œuvre à bon marché ? Un document strictement soviétique permet de se faire une idée du travail forcé en Union Soviétique.

Le Code du travail correctif de l'U. R. S. S.

Le représentant du Royaume-Uni a commenté devant le Conseil Economique et Social le Code correctif de l'Union Soviétique dont une traduction en langue anglaise existe depuis plusieurs années. Contentons-nous d'en indiquer les propositions fondamentales : 1) Le but de la politique pénale du prolétariat pendant la période de transition du capitalisme au socialisme est la défense de la dictature du prolétariat, et de la

construction du socialisme par ce dernier, contre les empiètements des éléments hostiles à la classe (ouvrière) et les infractions commises non seulement par les éléments « déclassés », mais aussi par les éléments instables parmi les travailleurs. 2) Conformément à ce qui précède, la politique de travail correctif poursuit les buts suivants : *a)* placer les condamnés dans des conditions qui les empêchent de commettre des actes de nature à porter préjudice à la construction du socialisme ; *b)* les rééduquer et les adapter aux conditions de la communauté des travailleurs, en orientant leur travail vers des fins socialement utiles et en organisant leur travail d'après le principe d'un retour graduel du travail forcé au travail libre, fondé sur le système de l'émulation socialiste et sur celui des brigades de choc. 3) Les lieux de détention types sont les colonies de travail de diverses sortes où les condamnés sont envoyés selon leur travail habituel, la mesure dans laquelle ils représentent un danger de classe, leur position sociale et le succès de leur redressement. Un individu peut être condamné au travail forcé sans avoir été jugé devant un tribunal. En effet, à l'article 8 du Code figurent les mots : « sont envoyés au travail correctif ceux qui ont été condamnés par : *a)* sentence prononcée par un tribunal ; *b)* par décret d'un organisme administratif ». Comme on l'a souligné, le deuxième mode de condamnation est contraire à la lettre et à l'esprit des articles 9 et 10 de la Déclaration des droits de l'homme. Le Code de travail correctif de l'U. R. S. S. nous renseigne également sur l'application effective du travail forcé auquel sont soumis les « éléments socialement dangereux ».

Modalités du travail forcé

Plusieurs délégués ont commenté les principaux articles du Code de travail correctif soviétique. Il ressort de ces commentaires que les dispositions essentielles du Code de travail correctif sont les suivantes : *a)* des peines de travail forcé sont infligées à de soi-disants « éléments qui manifestent une hostilité de classe » ainsi qu'à de soi-disants « éléments instables » parmi les travailleurs, parce qu'ils n'approuvent pas le régime

au pouvoir ; *b)* le travail forcé peut être imposé par une décision d'un organisme administratif autre qu'un tribunal et sans la procédure légale régulière ; *c)* au cours de leur période de travail forcé, les condamnés sont soumis à l'endoctrinement politique ; *d)* l'institution du travail forcé constitue une réserve de main-d'œuvre éminemment mobile pour les entreprises industrielles et notamment pour l'exécution de travaux dans les régions éloignées ; *e)* on incite les condamnés à fournir le maximum d'efforts en fixant des normes de production anormalement élevées et en utilisant la faim comme moyen d'exploitation ; *f)* on désigne « pour exercer des fonctions de surveillance » des personnes condamnées primitivement pour crime de droit commun ; et *g)* les ressources servant au financement du système des institutions de travail correctif et des établissements industriels qui en bénéficient sont : *(h)* le revenu des activités productrices des institutions de travail correctif ; *(i)* les retenues opérées sur les salaires des personnes condamnées au travail correctif. Voilà en résumé la substance des observations faites par les délégués qui ont critiqué l'existence du travail forcé en Russie soviétique.

La thèse soviétique

Pour M. Arutiunian, l'intervention du délégué britannique n'est qu'une nouvelle manifestation de la campagne de diffamation conduite contre l'U. R. S. S. Il s'agit de détourner l'attention des peuples sur les plans militaires qui accompagnent le pacte Atlantique, de miner la sympathie que les ouvriers du monde entier manifestent à l'U. R. S. S. M. Arutiunian a noté 43 erreurs dans la traduction du Code, mais il n'a pas nié l'existence du travail forcé. Ou plus exactement, c'est le travail « correctif » qui existe en U. R. S. S. Le problème est extrêmement simple : le travail, dans les pays capitalistes est forcé par définition, alors qu'il ne saurait l'être, par définition également, dans un système socialiste. Pour les Soviets, dans les pays où existe le capitalisme, les ouvriers et les employés sont obligés de travailler non pas pour eux-mêmes, mais pour autrui et sont forcés d'exécuter non pas un travail de leur propre

choix, mais celui qu'ils sont contraints d'accepter pour ne pas être privés de pain. C'est donc dans les pays capitalistes qu'existe le travail forcé. La situation est différente en U. R. S. S. et dans les pays de démocratie populaire où la terre, retirée aux propriétaires fonciers, a été transférée aux paysans, où les fabriques, les usines, les mines, les banques, les chemins de fer sont la propriété de toute la nation ; où le produit du travail des ouvriers n'appartient qu'à eux-mêmes, sans que puissent se l'approprier des possédants capitalistes, étant donné qu'il n'y a pas de capitalistes dans l'Union Soviétique, où il n'existe pas, de ce fait, d'exploitation de l'homme par l'homme. Conclusion : le travail forcé est une impossibilité en U. R. S. S. La politique pénitentiaire de l'U. R. S. S. est progressiste et fait appel au travail correctif. Elle ne tend pas seulement à punir, mais aussi à rééduquer afin que les détenus puissent un jour rentrer dans la société des travailleurs. Telle est la substance de la thèse soviétique.

La solution soviétique

Les Etats-Unis auraient voulu que soit constituée une commission d'enquête de 11 membres, désignés par le Conseil et par l'O. I. T. et siégeant à titre personnel, qui aurait fait enquête et aurait été habilitée à recueillir des témoignages et à donner des audiences publiques, avec faculté de réponse. Pour accomplir un travail effectif, cette Commission aurait été dans l'obligation de visiter les camps de travail forcé et de s'entretenir librement avec les détenus. Les Soviets ne veulent pas entendre parler de cette proposition et permettre la visite des camps. Ils ont suggéré la constitution d'une Commission syndicale internationale composée de 110 à 125 représentants des travailleurs manuels et intellectuels appartenant à des organisations syndicales de toutes nuances.

Cette Commission syndicale internationale s'attacherait particulièrement à l'étude de la situation des chômeurs complets et partiels dans tous les Etats où le chômage n'a pas disparu, en ce qui concerne les conditions réelles de leur existence et leur situation juridique, y compris les questions de logement et d'autres conditions d'existence, les assurances sociales et

les soins médicaux. Elle prendrait des mesures pour connaître les conditions effectives de travail des ouvriers, des ouvrières et de leurs enfants dans les colonies et dans les territoires non autonomes. La Commission éclairerait le Conseil Economique et Social en partant de la documentation reçue des organisations syndicales et des institutions gouvernementales. Cette proposition, on le comprendra, a été rejetée par le Conseil Economique et Social, car elle se rapportait de très loin au travail forcé et aux mesures tendant à l'abolir.

D'autre part, la proposition américaine, amendée par le Brésil, le Danemark et l'Inde, a perdu beaucoup de son efficacité. La résolution adoptée par le Conseil constate que les communications reçues des gouvernements en réponse aux questions posées par le Secrétaire général ne sont pas telles que se trouvent réunies les conditions dans lesquelles une commission d'enquête pourrait s'acquitter efficacement de sa mission ; elle charge le Secrétaire général de demander aux gouvernements qui ne se sont pas encore déclarés prêts à coopérer à une enquête impartiale de cette nature, s'ils envisagent la possibilité de lui donner une réponse à ce sujet avant la dixième session du Conseil Economique et Social. En d'autres termes, la question reste ouverte et non résolue.

Ce débat au Conseil Economique et Social a-t-il été inutile ? Si le Conseil n'a abouti à aucune proposition concrète et pratique, l'examen de la question du travail forcé a sans aucun doute raffermi les convictions des masses laborieuses qui ont échappé jusqu'ici à la doctrine marxiste. Les réactions de l'opinion internationale démontrent que la Fédération Américaine du Travail n'est pas intervenue en vain.

Pierre George

Genève.

Le sens de la présence

Le toucher

Le monde des corps bruts se compose de solides dont les contours, arrêtés et figés, demeurent impénétrables et opaques. La périphérie des vivants doués de sensibilité n'a point cette impassibilité. Sa texture, plus fragile et plus souple, dénonce que nous sommes ici en présence de « solides » d'un genre à part. Tout en appartenant à l'ordre de la quantité pesante et massive, située dans l'espace et le temps, la matière organique représente un type de substance nettement original. La quantité physique s'y trouve sublimisée, « organisée » en vue de fins supérieures à celles des réalités inertes. Sa délicatesse plus grande est précisément le signe de son aptitude à entrer avec les autres dans des relations d'échanges, car avec la sensibilité, nous franchissons l'abîme qui sépare l'ordre de la quantité brute, où les rapprochements ne sont que des juxtapositions, de celui des organismes vivants où les contacts sont des « présences ».

De cette sensibilité du vivant aux réalités du dehors, le toucher est précisément la manifestation première. Il est comme la « perméabilité » vivante de nos propres limites charnelles. Encore que tout se passe au dedans, les pressions matérielles exercées sur nous se trouvent par lui transformées en sensations diverses nous permettant de prendre conscience de ce qui nous touche et nous advient.

* * *

A la différence des autres sens, le toucher n'est point localisé dans un organe particulier. Il comporte des myriades de nervures aboutissant à des papilles dissimulées sur tous les points de l'épiderme. Cette extension étrange le fait ressembler à un réseau de signalisation, aussi multiple que complexe, couvrant le corps entier, et... jamais au repos.

Chose étrange en effet, cet immense et précieux labeur échappe à notre activité consciente ! Sur le fonctionnement de ces innombrables ramures et sur l'intensité de leurs vibrations nous ne pouvons positive-

ment rien. Dans l'état de sommeil et de veille, elles continuent à travailler, à déclancher des réactions instinctives échappant au vouloir. Bon gré mal gré, elles nous imposent les impressions de notre état de fait, et cela avec une objectivité telle que, faute de mieux, nous avons fait des contacts du toucher le type même de l'évidence et de la certitude.

Si brutal qu'il soit parfois cet éveil aux réalités du dehors n'a cependant rien de simpliste. Les sensations du toucher sont plus complexes et plus riches que leur nom, très vague, ne le laisserait tout d'abord supposer. Elles sont aussi variées que les genres de pressions que les réalités physiques sont susceptibles d'exercer. Voilà pourquoi les réactions diverses qu'elles suscitent constituent en fait autant de coordonnées qu'en son activité spontanée le cerveau utilise pour tirer le maximum de profit — ou pour éviter le plus possible d'inconvénients — du voisinage. Ainsi le sens du toucher joue le rôle, souvent ingrat, d'avertisseur et de conseiller de l'instinct vital. Instruits par ses expériences, nous imposons à nos gestes et à nos démarches une discipline plus prudente et plus habile, préservée des illusions et des... prétentions de l'*a priori*. Qui s'est heurté à la dureté du réel n'agit plus avec l'insolence d'un démiurge ! Le toucher qui nous initie au monde extérieur nous apprend à nous y conduire en sages...

* * *

La toute première évidence que nous apprend la sensation de contact porte sur la « solidité » physique des corps. De leur fait massif, dur ou mou, grand ou petit, gros ou mince, impossible de douter. L'existence des autres s'impose, différente, blessante ou écrasante parfois, mais incontestable. Proche ou lointaine, légère ou oppressante, leur présence n'en est pas moins située par delà des frontières infranchissables, irréductibles : ils sont eux et je suis moi.

La butée sur autrui, dont le toucher, douloureusement ou non, fait prendre conscience, est du même coup transformée en une perception aux conséquences immenses. Encore que très rudimentaire, elle fait sortir le moi de sa prison ; elle donne au regard intérieur d'aller au delà des

limites charnelles, d'enregistrer des univers différents et déjà de les apprécier dans leur masse solide et leur volume positif. Plus tard, au cours des « tentations intellectuelles » que le moi prétentieux peut traverser, la sensation primitive du contact direct sera la meilleure gardienne du bon sens : il est en effet des cas où une pierre tombant sur un orteil assainit une raison beaucoup plus qu'un beau discours !

Le toucher ne se contente pas d'enregistrer la positivité matérielle des corps, il peut, en les palpant, pratiquer à leur endroit un véritable inventaire. A tâtons et comme à l'aveugle, il explore les surfaces, saisit les reliefs et les plans, la sinuosité des arêtes, la rugosité et le poli du matériau. Des résultats de ces prospections, les aveugles-sourds-muets nous fournissent un émouvant témoignage : ils sont la preuve vivante des ressources du toucher. Il est par ailleurs des métiers qui basent leurs expertises sur la palpation : tels les spécialistes qui jugent de l'authenticité des perles ou de la qualité des tissus d'après leur « grain ».

Du prix attaché aux appréciations fondées sur le contact direct est-il preuve meilleure que l'évolution de la notion même de « tact » ? Dans l'ordre intellectuel et moral, elle désigne l'exactitude et la réserve heureuses des gestes et des paroles adressés à autrui. La finesse et la subtilité auxquelles peut atteindre le toucher ont fait de lui le symbole du plus précieux des qualités sociales présidant aux contacts humains : ce mélange de justesse et de nuance, ainsi que de délicatesse et de droiture.

Dans un sens moins brillant mais non moins utile, le toucher nous permet de percevoir les impressions de la température du milieu où nous nous trouvons et des êtres que nous approchons. La sensibilité au chaud et au froid est un des plus précieux auxiliaires du système d'auto-défense de l'organisme. En déclanchant les réactions exigées, elle préside en effet au réglage du rythme des échanges exigés par la vie.

Sous l'empire du froid, la contraction des tissus fait éviter les dépenses caloriques trop grandes et sauvegarde la vigueur du foyer d'énergie. Les impressions de chaleur au contraire font jouer tout un système de détente grâce auquel les innombrables cellules s'ouvrent et se purifient.

Ainsi le corps humain doit au toucher de pouvoir affronter les différences atmosphériques avec une habileté et une souplesse autrement sages et durables qu'une insolence brutale où les ressources de l'organisme auraient tôt fait de s'épuiser. Sans nul effort de notre part, les sensations de chaud et de froid, parfois accablantes et toujours gênantes, ont l'effet heureux de nous accorder au grand rythme qui préside au juste équilibre et assure la durée des êtres et des choses : l'alternance de l'effort et de la détente, de la fatigue et du repos. Pour apprécier à sa juste valeur ce sens de la température, il suffit de voir l'étiolement des corps auxquels les progrès de la civilisation permettent d'éviter la vicissitude des saisons. Que de maladies ignorées par les organismes brutalement exposés aux rigueurs des températures excessives !

* * *

Le sens de la douleur qui, lui aussi, relève du toucher, est encore moins compris que celui du chaud et du froid. Du triste privilège de souffrir nous ne retenons guère que le côté pénible. Il n'est pas moins vrai cependant qu'il représente l'aspect négatif d'un avantage : celui d'être avertis de la nocivité des réalités qui nous frappent, ce qui nous permet de prendre les mesures qui nous sauvent. Si le premier contact avec un objet tranchant ne nous faisait point mal, jusqu'où ne nous blesserions-nous pas ? Si la sensation de brûlure ne nous éveillait, aurions-nous ce retrait qui arrête les dégâts ? Les symptômes douloureux nous signalent que nous sommes malades. En leur absence le mal fait son chemin et accomplit ses ravages.

En vérité, le sens de la douleur est l'avertisseur, gênant sans doute mais combien précieux, des risques que nous courons au dehors et au dedans. Les inconvénients qu'il nous cause, ne sont point comparables aux services qu'il nous rend. Il est un des meilleurs gardiens de l'instinct vital.

* * *

Grâce à Dieu les contacts avec l'extérieur ne sont pas tous désagréables et point n'est besoin de recourir au raisonnement pour les justi-

fier ! Le sens du toucher est aussi le sens du plaisir. A ce titre il occupe une place de choix dans la pensée des hommes. A vrai dire, la plupart ne savent de lui que son aspect délicieux. Il est à leurs yeux la source intarissable de jouissances faciles, aussi intenses qu'immédiates. Voilà pourquoi ils ont fait de la joie charnelle, sous toutes ses formes, le but même de la plupart de leurs actions. Elle seule les intéresse et non le contexte dont elle découle. Ils oublient que la jouissance requiert des conditions précises : tout épidermique qu'il soit, le plaisir ne naît point automatiquement de toute espèce de contact. Loin d'être au service de l'arbitraire ou du caprice, il est le résultat d'une convenance physique très objective qu'il a précisément pour mission de signaler à l'instinct vital. Vouloir l'obtenir n'importe comment, à temps et à contre-temps, n'aboutit qu'à la déception : de par sa structure même, la jouissance physique n'est pas une fin en soi, elle est tout entière destinée au réglage de la vitalité.

Elle a en effet pour mission de signaler à l'instinct que la réalité avec laquelle telle ou telle zone du corps entre en contact lui est favorable. A l'encontre de la douleur qui avertit du danger, le plaisir marque la présence de ce qui répond à l'attente du sujet ; aussi déclanche-t-il une réaction bien différente de celle suscitée par la souffrance. Sous l'emprise de cette dernière, l'organisme se rétracte et se ferme ; le plaisir au contraire le rassure et le stimule. L'émoi ressenti est, pour l'attention vitale, un indicatif et un excitant : il la fait s'arrêter sur l'objet qui la provoque et l'incite à lui consacrer un soin plus grand.

Avec une objectivité et une compréhension auxquelles nombre de « spirituels » ne nous ont point habitués, saint Thomas d'Aquin se plaît à mettre en relief l'utilité de la jouissance physique. Aux fonctions les plus laborieuses et les plus nécessaires sont attachées les sensations les plus exquises. Dans cette correspondance admirable, le grand Théologien voit la marque d'une Sagesse, habile autant que paternelle, qui, en alliant le plaisir à la peine, a fait de l'effort lui-même la cause de sa propre récompense. C'est au cours de son travail que la main connaît ses jouis-

sances les plus raffinées [1]. Et c'est en s'y engageant et en les vivant à fond que les hommes ont quelques chances d'éprouver toute l'intensité des joies attachées aux actes concernant la fonction procréatrice, la plus intime de toutes, la plus lourde de conséquences aussi...

La charge, si grave et si prenante, de la transmission de la vie se double d'un pouvoir de jouir extrême, et le merveilleux est que la répartition des possibilités de sensations épouse exactement la diversité de l'organisation des corps. Les différences, qui permettent le partage des charges, créent également une réciprocité qui transforme les échanges entre l'homme et la femme en véritables liens. Jusqu'en ses moindres détails, leur faculté de jouissance est ainsi agencée et adaptée à leur diversité de structure qu'elle ne vibre que par l'autre : ainsi les persuade-t-elle de leur dépendance mutuelle. Sans le couronnement du plaisir, les gestes perdraient leur sens humain, ils ne seraient plus que d'utilité physique : le contact resterait sans ferveur, le désir ne serait qu'un besoin et sa satisfaction un assouvissement vulgaire. Parce qu'elle est faite pour être réciproque la jouissance sexuelle consomme et magnifie l'attirance mutuelle de l'homme et de la femme. Elle leur donne non seulement de supporter mais encore d'aimer leur distinction. Grâce à elle, leur rapprochement n'est pas seulement instinctif : en les faisant vibrer à l'unisson, leur contact se transforme en union et leur étreinte en révélation commune. A telle enseigne qu'en l'absence de cette joie, l'activité sexuelle redevient une simple fonction : la dépense nerveuse découvre sa brutalité, la détente n'est plus qu'une fatigue et les conséquences qui en découlent une charge intolérable.

En vérité, la réciprocité du plaisir chez deux chairs qui s'unissent est une des conditions essentielles de la plénitude de leur fusion. Sur un plan inférieur sans doute, mais combien important, elle représente et concrétise les aspirations des aspects les plus élevés et les plus purs de l'amour humain. Ainsi l'a voulu le Créateur, Auteur premier de la constitution de l'homme et de la femme. En fait, au lieu d'aboutir à la divinisa-

1. Etant donnée son importance, nous avons réservé à la *main* un chapitre spécial. Cf R. D., mai 1949.

tion de la chair, cette réciprocité d'influence dans l'éveil et l'accmplissement du plaisir sexuel implique une invitation à un amour plus vrai, car elle suppose l'exclusion de tout égoïsme !

La réussite de la communauté de jouissance suppose en effet des conditions que la seule violence du désir ne saurait remplir. Par une sorte de paradoxe étrange, dont le manichéisme et trop de moralistes sévères ne se doutent point, mais que la plus élémentaire psychologie révèle, le souci du plaisir d'autrui rectifie le désir. Il requiert un oubli de soi, une patience et un raffinement qui viennent de plus haut que les glandes. Il suppose un amour de la personne de l'être aimé assez détaché de soi-même pour imposer à son propre corps de contenir sa hâte et sa violence. En ce domaine que semble régir l'avidité instinctive, le désir même de la jouissance d'autrui oblige à une certaine générosité, voire à une certaine ascèse.

Ce n'est point la faute du Créateur si, par leur égoïsme et leur perversité, les hommes ont faussé le sens de la jouissance physique. En l'isolant de son contexte, ils ont fait du plaisir sexuel un exercice aussi véhément que lamentable, aussi décevant que stérile, où les échecs ne se comptent plus. Dieu, Lui, n'a point lié la déception à la vie ! Quel que soit l'usage que les humains aient fait de leur corps, le sens du toucher est là, dont la structure même témoigne que le Créateur n'a rien négligé pour que les relations les plus charnelles fussent éclairées et magnifiées par la joie.

* * *

Encore qu'il ne soit point localisé dans un organe unique, le sens du toucher réside en des éléments physiologiques précis. De la périphérie du corps aux centres médullaires et cervicaux, l'anatomie détecte et suit les fibres nerveuses spécialistes de la palpation, de la température, de la douleur ou du plaisir. Du toucher « direct », par voie de contact immédiat, nous connaissons la trame et l'histoire.

Il est une autre forme de « toucher » plus subtile, dont les faits nous contraignent à admettre l'existence sans toutefois nous permettre de l'ana-

lyser et qui consiste en la « captation » de certaines « ondes » dont l'influence ne s'exerce point par mode de contact précis.

A côté et en marge des perceptions « claires », existent en effet toute une gamme de saisies plus diffuses, dont, bien plus que la sensation déterminée et la raison discursive, se nourrissent le pressentiment et l'intuition. Elles portent sur ce que l'univers physique offre de plus subtil, ces effluves étranges des personnes et des choses qui représentent comme le plus intime du rayonnement individuel des présences concrètes. De cette « aura » indéfinissable émanant des personnes vivantes, nous avons la confirmation bouleversante dans la conscience qu'en prend l'amour. Ne donne-t-il pas à ceux qui aiment ces antennes prodigieuses qui leur font saisir, à d'incroyables distances, l'état et les mouvements de l'être chéri ? De son côté, s'il n'était secrètement « accordé » au réel, l'artiste le percevrait-il avec cette intensité ?

En vérité, nous nous trouvons ici en présence d'un aspect de la réceptivité du corps humain auquel bien des éléments de l'organisme concourent mais où le toucher paraît bien dominer. Il s'agit, semble-t-il, d'une « sensibilisation » aux ondes les plus délicates des corps. D'aucuns sourient de la radiesthésie et d'autres essais de détection recourant à des moyens étrangers aux pratiques et aux méthodes de l'expérimentation scientifique. Ils oublient que la réalité physique contient plus de richesses et de complexités que celles qui frappent nos sensations précises. Ils méconnaissent surtout les ressources de la réceptivité du corps humain. Les progrès réalisés dans l'affinement des appareils matériels de détection, faits uniquement de matériau inerte, devraient cependant les inciter à réfléchir sur les virtualités de cet appareil autrement prodigieux que représente le corps humain.

A une époque où l'on ignorait tout du monde des ondes et des merveilles de la biologie, un saint Thomas d'Aquin avait déjà bien des surprises. Contre ceux qui eussent voulu enclore ce qu'ils connaissaient du corps dans des formules définitives, fondées sur des expériences positives mais courtes, il affirmait, avec une audace tranquille, que l'on doit

juger de ses ressources, non d'après ce que sa seule teneur matérielle recèle, mais d'après les possibilités de l'esprit qui l'anime et le sublimise. Principe qui va très loin !

Non sans humour, il nous invite à ne pas nous enfermer dans nos petites évidences personnelles et à ne point refuser en leurs noms les inventions et les conclusions des autres, sous prétexte qu'elles nous paraissent étranges. Comme tout ce qui débute, les découvertes les plus intellectuelles sont d'abord présentées comme des pressentiments obscurs de la sensibilité. La belle affaire ! Une sensibilité plus grande, qui prospecte des chemins nouveaux, n'est point signe de folie — bien au contraire ! « Entre tous les animaux, l'homme possède le tact le plus parfait (à cause du raffinement de son organisme). Et parmi les hommes eux-mêmes, ceux dont le tact est le plus subtil, sont aussi les plus intelligents — *et inter homines ipsos, qui sunt melioris tactus, sunt melioris intellectus.* Ce qui le montre bien est le fait que nous constatons que ceux dont la chair est la plus délicate sont intellectuellement les mieux doués — *cujus signum est quod molles carne bene aptos mente videmus* ».

Fidèle à sa doctrine de l'unité du tout humain, il n'est rien sur quoi le saint Docteur insiste autant que sur la corrélation existant entre l'activité des sens et celle de l'esprit. La valeur de nos idées, de nos réflexions sur le monde et les êtres est strictement fonction de la qualité de nos contacts avec eux. Le tout premier est assuré par le toucher qui nous fait percevoir les présences.

Nous lui devons le sentiment du concret, de la positivité du solide, le réglage instinctif de notre comportement, l'appréciation de la nuisance ou de la bienfaisance des choses. Sur ces données fondamentales, tout vient se greffer. D'où l'importance des qualités du toucher. Rudimentaire et grossier, il s'en tient à des sensations ne concernant que les aspects les plus brutaux des contacts. Délicat et subtil, il capte les nuances et procure à l'esprit ce sens des « impondérables » sans quoi il n'est point d'esprit de finesse possible.

C.-D. BOULOGNE, O. P.

Mihail Eminesco

Dar ti-a fost dat sa fii deasupra
Acestor inimi seci si strimte.
(Alexandru Vlahuta)
Mais il t'a été donné d'être au-dessus de ces cœurs secs et fermés.
(Traduction)

La Roumanie célébrera dans quelques mois le centenaire de son plus grand poète : Mihail Eminesco. Pareil anniversaire offre à l'heure présente un double intérêt. En outre de souligner les mérites littéraires d'un artiste de rare finesse, il rappelle à la conscience universelle le souvenir d'une nation meurtrie que le cours fatal de l'histoire a de nouveau plongée dans la plus sombre des épreuves : celle de sa propre existence. Sise à la rencontre de l'Orient et de l'Occident, la Roumanie a connu, dès sa lointaine origine, le sort de ces contrées qui, en raison de leur situation géographique, semblent éternellement vouées à subir le choc de ces conflits idéologiques ou matériels qui suscitent périodiquement entre les hommes les haines les plus féroces et provoquent les catastrophes les plus douloureuses.

Le fond ethnique de la nation roumaine a été formé par les Daces, peuplades scythes qui occupaient la Transylvanie, la Moldavie et la Valachie au début de l'ère chrétienne et dont le géographe Strabon nous a laissé une précieuse description. En l'an 107, Trajan termina la conquête de la Dacie, comme le raconte Eutrope, et y établit des colons venus de tous les coins de l'Empire romain et plus particulièrement d'Italie et d'Espagne. La domination romaine prit fin vers l'an 270, alors que l'empereur Aurélien fit évacuer la Dacie, à la suite d'invasions barbares. Moins de deux siècles d'administration romaine avaient suffi, cependant, pour donner aux habitants de la Dacie un nom, une langue et des coutumes que leurs descendants ont conservés jusqu'ici avec une ténacité en tout point comparable à celle que nous avons nous-mêmes manifestée à l'égard de notre patrimoine national.

Contrairement aux autres tribus barbares d'origine germanique ou asiatique qui avaient déferlé sur la Roumanie, les slaves se fixèrent d'une façon durable en territoire dace et tentèrent même d'assimiler les populations autochtones qui s'étaient réfugiées dans les montagnes boisées de Transylvanie. Le résultat de leur passage se fit principalement sentir dans la religion, l'art et, aussi, la langue. Les Roumains qui avaient reçu à l'époque des Romains des rudiments de christianisme, passèrent en grande majorité à l'Eglise byzantine à la suite du schisme d'Orient et adoptèrent le slavon comme langue religieuse ; et comme au moyen âge l'art était presque exclusivement tributaire de la religion, l'architecture roumaine se soumit également aux normes byzantines. Enfin, la langue même que parlaient les descendants romanisés des Daces reçut l'empreinte du bulgare qui laissa dans le roumain un nombre considérable de mots usuels, et substitua les caractères cyrilliques aux caractères latins.

Protégés par la montagne et la forêt, les Roumains menèrent durant tout le moyen âge une existence primitive et se tinrent en étroits contacts les uns les autres, afin de ne pas perdre le riche patrimoine dont ils étaient les dépositaires et de rester ainsi fidèles au souvenir de leurs ancêtres. La naissance des Etats de Valachie et de Moldavie ne date que des XIIIe et XIVe siècles, et coïncide avec une certaine pénétration allemande et hongroise en Transylvanie où l'influence de l'Orient avait toujours été moins considérable que dans les deux autres provinces roumaines. Après avoir longuement lutté contre les Turcs, les Roumains finirent par devenir leurs vassaux et durent supporter leur autorité plus ou moins despotique pendant près de cinq siècles. Le Congrès de Berlin, en 1878, reconnut l'union des principautés de Valachie et de Moldavie et la formation de la Roumanie moderne. Les traités qui firent suite à la première Grande Guerre cédèrent à la Roumanie les régions de Transylvanie, de Bessarabie, de Bucovine, de Dobroudja septentrionale et de Banat oriental où vivaient quelques millions de Roumains. De tous ces territoires la Roumanie actuelle n'a conservé que la Transylvanie et le Banat.

L'histoire de la Roumanie est celle d'une nation qui a livré et qui livre encore la plus rude des luttes pour conserver intégralement son caractère national. A l'héritage latin qui constitue le fond solide de la civilisation roumaine se sont ajoutés des apports slaves, magyars, allemands et turcs qui ont, à des degrés très divers, enrichi tour à tour de leurs meilleurs éléments un patrimoine déjà très abondant et ont ainsi abouti à la création d'un mélange où se retrouvent les dons et les tendances les plus variés, et d'une synthèse ethnique et culturelle, unique dans l'histoire, où partout domine, tantôt dans l'éclat de sa clarté, tantôt sous les teintes ondoyantes du slave, le génie latin le plus authentique et le plus vivant. C'est en vain que les races les plus différentes ont tenté d'enlever aux Roumains le souvenir de leur passé et c'est en vain que les civilisations les plus hétéroclites ont cherché à les séduire. Le génie latin a toujours soufflé sur la Roumanie, même dans les heures les plus sombres, et son hégémonie puissante s'y maintiendra encore longtemps, car son règne est celui de l'esprit. Si nombreuses et systématiques soient présentement les tentatives faites par Mme Anna Pauker et ses valets pour slaviser la Roumanie et en faire une province russe, le peuple roumain offrira comme toujours à ces manœuvres une résistance farouche et indomptable qui lui permettra non seulement de rester fidèle à son passé, mais aussi d'écraser une fois de plus ceux qui s'opposent à la réalisation de sa mission historique. Le centenaire d'Eminesco est pour la nation roumaine une occasion unique de prouver au monde qu'elle n'est nullement disposée à trahir sa conscience nationale et à se laisser assimiler par la Russie. Nul doute que la mémoire du grand poète saura encore lui fournir une raison d'espérer dans une victoire prochaine, en ces heures de tristesse et de deuil où tout un peuple gémit sous la tyrannie d'une dictature des plus odieuses.

* * *

La vie de Mihail Eminesco fut courte et douloureuse. Le poète naquit à Botosani en 1850. Il était le sixième d'une famille de dix enfants. Sa famille paternelle appartenait à la paysannerie moldave de Bucovine,

mais par sa mère il avait reçu un peu de sang russe. Il passa les premières années de son enfance sur une terre des environs de Botosani, où son père était fermier. Il fit ses études primaires dans les écoles allemandes de Cernauti, puis à Blaj, en Transylvanie ; il se révéla un élève très difficile, étant incapable de se soumettre à la discipline d'autrui. A l'âge de 14 ans, il fit une première fugue, puis une seconde. Il passa près de trois ans, à cette époque, à exercer certaines charges accessoires en compagnie de troupes d'acteurs qu'il suivit dans leurs tournées à travers les provinces roumaines. Il mena une existence très rude et connut maintes fois la faim et le froid.

En 1869, il s'inscrivit à l'Université de Vienne et en 1872, il fréquenta celle de Berlin. Ces contacts directs avec la pensée allemande l'influencèrent profondément. Bien qu'il se fût complètement désintéressé de la conquête de diplômes, il se livra activement à l'étude de Platon, Spinoza, Fichte et Kant et s'occupa avec passion des civilisations antique et hindoue. De retour dans son pays, mais sans titres ni fortune, il dut se contenter d'emplois assujettis aux fluctuations politiques. Il entra d'abord provisoirement à la bibliothèque de Iasi comme directeur, puis il devint inspecteur de l'enseignement primaire, et enfin il fut nommé rédacteur du journal politique de Bucharest, « Le Temps ». Il se donna à toutes ces besognes inférieures avec un sens profond du devoir. Peu à peu, ses forces diminuèrent.

En 1883, il manifesta des premiers signes de folie. Il fut alors envoyé à une clinique, mais sa guérison complète s'avéra impossible. Au cours des années qui suivirent et jusqu'à sa mort, sa vie se partagea entre des instants très brefs de lucidité et des moments très longs d'aliénation mentale. En 1889, il fut définitivement enfermé dans une maison de santé où il périt tragiquement, le crâne broyé à coups de pavé par un fou. Il avait cessé de produire à l'âge de trente-trois ans. L'un de ses grands admirateurs, Alexandru Vlahuta, qui a laissé le récit touchant d'une visite qu'il lui avait rendue peu de temps avant sa mort, a écrit que le poète n'avait jamais quitté le goût des vers et qu'il lui arrivait même

d'improviser des strophes d'une grande richesse sonore, dont malheureusement rien n'a été noté. Le sort de Mihail Eminesco rappelle celui de notre grand poète Emile Nelligan : production géniale précoce, puis long silence interrompu par de brillants mais fugaces éclairs.

* * *

La pensée d'Eminesco est caractérisée par le pessimisme le plus troublant. Tantôt elle rappelle le désespoir d'un Alfred de Vigny ou d'un Giacomo Leopardi, tantôt elle s'identifie avec le nihilisme absolu de Schopenhauer. S'il est vrai que le séjour d'études fait aux universités de Vienne et de Berlin a largement contribué à orienter l'esprit d'Eminesco, il faut se garder d'y voir l'unique cause de l'attitude prise par le poète vis-à-vis de l'existence. Il est sûr que la triste maladie dont le célèbre écrivain ne devait montrer les véritables symptômes que dans la trente-troisième année de sa vie, avait commencé bien auparavant à agir sur le cerveau de sa victime. De nombreux passages de l'œuvre d'Eminesco le prouvent d'ailleurs d'une façon très évidente.

Eminesco écrivit ses meilleurs ouvrages sous l'impulsion de ses convictions métaphysiques. Passionnément adonné à la philosophie, à l'histoire des religions et à l'occultisme, il fut fortement sollicité par les grands problèmes de la cosmologie. Il chercha, à plusieurs reprises, une solution à certains mystères que la science ne lui paraissait pas résoudre d'une manière très convaincante. Les idées de Schopenhauer le gagnèrent rapidement et c'est dans cet esprit qu'il composa presque toute son œuvre qui comprend deux contes philosophiques de grande valeur (*Le pauvre Dionis* et *Cezara)* quelques contes secondaires et une soixantaine de poèmes.

Schopenhauer fut le véritable maître d'Eminesco. Ce dernier accepta la plupart des opinions philosophiques du penseur allemand, et il les exposa dans une langue poétique souverainement belle qui facilite leur examen et diminue naturellement leur austérité. A l'âge de 19 ans, il commença la rédaction d'un poème resté inachevé, *Muresan*, où il révèle son anxiété devant la finalité de la vie. Vers la même époque, il écrivit

son étrange et magnifique *Vénus et Madone* qui est un hommage incomparable à la beauté de la femme.

C'est en 1871 que le poète publia *Mortua est*, l'une des plus belles œuvres poétiques de la littérature roumaine. Le problème de l'existence y est posé directement. Eminesco se demande si la réalité n'est pas un ensemble d'illusions et la vie un pur néant. Il commence par définir l'existence :

Un vis ce isi moaie aripa 'n amar

Un rêve qui se trempe l'aile dans le malheur.

(traduction)

puis il affirme ses doutes sur la réalité même du monde :

Când sorii se sting si când stelele pica,
Imi vine a crede ca toate-s nimica.

Quand les soleils s'éteignent et que les étoiles tombent,
Je finis par croire que tout n'est que néant.

(traduction)

et finalement, en des vers qui semblent faire écho à ceux que Leopardi a laissés dans son immortel *Canto notturno di un pastore errante dell'Asia*, il pose à l'héroïne de son poème la grande question de tous les désespérés :

La ce... oare totul nu e nebunie ?
Au moartea ta, înger, de ce fu sa fie ?
Au sens e în lume ?... Tu, chip zâmbitor,
Trait-ai anume ca astfel sa mori ?

Pourquoi ?... tout n'est donc pas que folie ?
Et ta mort, cher ange, pourquoi a-t-il fallu qu'elle fût ?
Le monde a-t-il un sens ?... Et toi, souriante figure,
N'as-tu seulement vécu que pour mourir ainsi ?

(traduction)

Quelques années plus tard, Eminesco fit paraître son poème *Mélancolie* où se rencontrent de nouveau les mêmes idées sombres et nihilistes. L'homme, au dire du poète, assiste au déroulement de sa propre vie comme à un spectacle où il ne serait pour rien. En 1879, fut publiée la célèbre *Prière d'un Dace* qui offre une forte analogie avec le *Moïse* d'Alfred de Vigny et où l'on trouve, en outre, des idées étroitement apparentées à celles des penseurs bouddhistes. Le Dace, que le démiurge a fait immortel, veut mourir et sa haine de la vie devient frénétique et blasphématoire à la fin du poème. Enfin, ce goût de l'évasion si particulier à Eminesco se manifestera encore dans les autres œuvres que l'écrivain composera avant sa folie, et plus particulièrement dans le si harmonieux poème *Hyperion*.

Les deux principaux ouvrages en prose d'Eminesco sont : *Le pauvre Dionis* et *Cezara*. Il s'agit de contes philosophiques où les idées chères au poète sont traduites dans une langue savante. Dans *Le pauvre Dionis*, Eminesco émet des opinions sur les phénomènes cosmiques qui suggèrent parfois un certain rapprochement avec les théories d'Einstein. Ainsi, il écrit entre autres : *In fapta, lumea-i visul sufletului nostru. — Nu exista nici timp nici spatiu — ele sunt numai în sufletul nostru. Trecut si viitor e în sufletul meu, ca padurea intr'un sâmbure de ghinda...* (« De fait, le monde est le rêve de notre esprit. Ni le temps ni l'espace n'existent : ils ne sont que dans notre esprit. Le passé et l'avenir sont en moi, comme la forêt se trouve dans la graine d'un gland... »).

Enfin, dans *Cezara*, son chef-d'œuvre, Eminesco communique ses idées sur l'amour qu'il est porté à considérer, à l'instar de Schopenhauer, comme un véritable malheur. Toutefois, les tendances misogynes du poète sont tempérées par son culte pour la beauté féminine, et le héros du conte, le bel Hieronymus, se laisse finalement gagner par l'amour de Cezara. Certaines descriptions de cet ouvrage sont parmi les mieux réussies de toute la littérature roumaine.

* * *

Le style d'Eminesco atteint souvent à la perfection. Romantique par

les idées, le poète est nettement classique par la forme. La langue roumaine se révèle dans ses œuvres d'une richesse verbale sans pareille. L'ordre et la clarté du latin s'y retrouvent au milieu des nuances colorées du slave dont les inflexions sourdes et profondes voilent légèrement les harmonieuses sonorités venues, il y a vingt siècles, de la Méditerranée.

La poésie d'Eminesco est tantôt pure et naïve comme celle de William Blake *(Elégies, Hyperion)*, tantôt tendre et nostalgique comme celle de Giacomo Leopardi *(Mortua est, Mélancolie)*, tantôt puissamment orchestrée comme celle de Gabriele d'Annunzio *(Prière d'un Dace)*. Elle est toujours d'une musicalité séduisante. Quant à la prose, elle possède elle-même à un degré éminent les qualités les plus rares. Le magnifique conte *Cezara* renferme certaines descriptions de la nature (celle de l'île d'Euthanasius, entre autres) qui feraient l'envie des peintres les plus raffinés. Bref, la langue d'Eminesco est la plus pure que l'on puisse souhaiter et sa grisante harmonie a l'art d'émouvoir tous les lecteurs, même ceux qui sont peu familiers avec le roumain, comme le démontre le nocturne suivant qui est digne du meilleur Catulle. Nous n'en donnons que la traduction.

Les oiseaux, à l'accoutumée,
Se sont rassemblés dans leur nid,
Ils sont cachés sous la ramée.
Bonne nuit.

Seule, la sourde mélodie,
Alors que le bois noir se tait,
La fleur même s'est assoupie.
Dors en paix.

Le cygne pour dormir s'approche
Des joncs qu'a brûlés le soleil ;
Qu'un bel ange de toi soit proche,
Doux sommeil.

Sur cette nocturne féerie,
La lune pâle et blanche luit,
Tout n'est que rêve et harmonie.
Bonne nuit.

(Traduction poétique de Septime Gorceix)

* * *

Si la pensée sombre et démoralisante de Mihail Eminesco reflète les multiples épreuves traversées par la nation roumaine depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle, la langue toujours noble et généreuse du poète symbolise les hautes vertus morales du peuple roumain et sa foi dans un idéal élevé que ni les nombreuses souffrances du passé ni les rigueurs de la vie présente n'ont pu supprimer ou amoindrir. Appelée, dès sa naissance, à faire briller en terre slave le verbe lumineux du génie latin, la Roumanie a toujours su répondre aux exigences de sa mission, quels qu'aient été les obstacles qu'elle ait eu à surmonter, et aujourd'hui comme hier elle continue de rappeler au monde le courage invincible de ses ancêtres qui ont marqué d'un sceau indélébile leur court séjour dans les Balkans.

André Patry

La carrière musicale de Chopin

Hommage à Chopin à l'occasion du centenaire de sa mort : 17 octobre 1949

« Liszt surpasse tous les pianistes, sauf Chopin, qui est le Raphaël du piano », écrivait Heinrich Heine, le célèbre poète et journaliste allemand, dans la *Gazette d'Augsburg*. Et Liszt déclarait à George Sand : « C'est ma ferme conviction que Chopin est le plus grand artiste du piano que le monde ait connu ». Pourtant Chopin confiait un jour à son ami Franz Liszt : « Je ne suis point propre à donner des concerts. La foule m'intimide ; je me sens asphyxié par ces haleines précipitées, paralysé par ces regards curieux, muet devant ces visages étrangers. Mais toi, tu y es destiné, car quand tu ne gagnes pas ton public, tu as de quoi l'assommer ».

C'est en 1817 que Frédéric-François Chopin se fit entendre pour la première fois comme pianiste. En effet, cette année-là, il prenait part à un concert privé organisé par la comtesse Victoire Skarbek dans le grand salon de son château.

L'année suivante, pour l'anniversaire de ses huit ans, le 22 février, Frédéric joua à Varsovie un concerto du compositeur bohémien Adalbert Gyrowetz. C'était à l'occasion d'une soirée au bénéfice du poète polonais Julian Ursin Niemcewicz, alors âgé de 61 ans. Le concert fut un succès. Le vieux patriote et écrivain, tout comme les autres critiques, déclara que l'enfant était un génie, digne émule de Mozart.

Quelque temps après, il reçut l'ordre de paraître devant le grand-duc Constantine Pavlovich, gouverneur de Varsovie et frère d'Alexander Pavlovich, tzar de Russie. Le jeune pianiste exécuta une Marche de sa composition, qu'il dédia au prince.

Chopin n'était « ni un prodige intellectuel, ni un petit animal savant », écrit l'un de ses biographes, « mais un enfant naïf et modeste qui jouait du piano comme chantent les oiseaux... »

En mai et juin 1825, dans deux concerts donnés au Conservatoire de Varsovie pour des œuvres de charité, Chopin se fit entendre dans l'*Allegro di bravura* d'Ignaz Moscheles et improvisa devant l'empereur, qui lui offrit une bague en or sertie d'un diamant.

Il quitta l'école à dix-sept ans pour se consacrer entièrement à la musique. Et c'est à partir de cette époque qu'il acquiert ce toucher, ce style si neuf, qui, par la suite, vont faire l'étonnement et l'émerveillement du monde musical.

Au mois de juillet 1829, le jeune musicien part pour Vienne. On le présente au comte Wenzel Robert von Gallenberg, administrateur de l'Opéra impérial, qui l'encourage à donner un récital. Disons en passant que ce comte Gallenberg était celui qui, en 1803, avait épousé la fameuse comtesse Giulietta Guicciardi, la tendre amie de Beethoven.

Le premier concert eut lieu au Théâtre impérial, le 11 août, à 7 heures du soir. L'orchestre joua l'ouverture *Prometheus* de Beethoven, des airs de Rossini. L'ensemble instrumental n'ayant pas réussi à déchiffrer ses *Variations* sur le *Là ci darem la mano*, opus 2, ceci l'obligeait à changer de programme. Le frêle Chopin s'avança donc sur l'estrade et, à l'aise et parfaitement maître de ses moyens, joua le *Rondeau à la Mazur*, opus 5. Lorsque l'enthousiaste auditoire le rappela, il improvisa sur un thème de *la Dame blanche*, puis sur l'air polonais de *Chmiel*.

« Liszt excepté, personne jamais n'improvisa comme Chopin. Sous ses doigts agiles s'ouvrait tout un monde velouté de douleurs légères, où chacun frémissait de surprendre un souvenir de ses mélancolies. Et le vieillard comme la jeune demoiselle suivaient avec délices ces chuchotements exquis », écrit Guy de Pourtalès dans *Chopin ou le Poète*.

Ce récital eut pour résultat de faire connaître le compositeur et pianiste polonais à plus d'artistes et de seigneurs, protecteurs des arts.

Il était sur le point de partir, lorsqu'on lui proposa un second récital. Cette fois Chopin exécuta sa *Krakowiak*, opus 14, que l'orchestre avait répétée, et ses *Variations*. Le comte Moritz Lichnowsky, l'ami de Beethoven, vint serrer la main au jeune homme. Public, musiciens et critiques

étaient encore plus distingués qu'au premier récital. « Le public a reconnu dans ce jeune homme un grand artiste... En raison de l'originalité de son jeu et de ses compositions on pourrait presque lui attribuer du génie », dit la *Wiener Theaterzeitung* ; et l'*Allemeine Musikalische* : « L'exquise délicatesse de son toucher, l'indescriptible dextérité de son mécanisme, le fini de ses nuances qui reflètent la plus profonde sensibilité, la clarté de son interprétation et de ses compositions qui portent la marque d'un grand génie, révèlent un virtuose favorisé par la nature et qui, sans réclame préalable, apparaît à l'horizon comme un de ses plus brillants météores ».

Rentré à Varsovie, Chopin décide d'y donner un concert, le 17 mars 1830. L'événement suscite beaucoup d'intérêt. La salle est comble. Au programme, des extraits d'opéra de Joseph Xaver Elsner, professeur de Chopin, de Karl Kasimir Kurpinski, chef d'orchestre à l'Opéra de Varsovie, un solo de cor de chasse, du chant. Chopin, lui, se fait entendre dans son *Concerto en Fa mineur*, opus 21, et dans sa *Grande Fantaisie sur des Airs nationaux polonais*, opus 13. Malheureusement l'effet produit n'est pas tel qu'il l'a espéré. Les connaisseurs seuls ont compris et apprécié l'originalité de l'artiste. Mais Constantia Gladkowska, sa bien-aimée, assise au premier rang, lui sourit et il se trouve amplement payé.

Un second concert, à une semaine du premier, réussit plus brillamment et sa *Krakowiak* déchaîne l'enthousiasme. Cette fois il semble bien que la critique, la foule et les amateurs soient tous d'accord pour déclarer Chopin le pianiste et le compositeur le plus éminent de Pologne.

Le 11 octobre enfin, il donne un troisième et dernier concert, cette fois au Théâtre de Varsovie. Il joue une toute nouvelle œuvre qu'il vient d'achever, le *Concerto en Mi mineur*, opus 11, et cette mélodie pleine, riche et joyeuse qu'est sa *Grande Fantaisie*.

Le 1er novembre 1830 Chopin quittait le toit paternel pour ne plus jamais y revenir. Il se rendait de nouveau à Vienne. En route, il s'arrête à Dresde où il va présenter ses hommages à Mme Dobrzycka, une Polonaise, grande maîtresse à la cour de la princesse Augusta. Cette dame

l'invita à venir un soir chez elle, dans un petit cercle d'intimes. Au jour fixé, il fit son entrée dans les salons de la grande maîtresse où se trouvait réunies quatre personnes seulement. Mme Dobrzycka le présenta à ses invités : « un de nos jeunes compatriotes, monsieur Frédéric Chopin, artiste du plus grand talent, qui ne se refusera pas à nous faire entendre une de ses mazurkas, échos de la patrie lointaine ». Chopin se mit au piano. On l'écouta dans un silence profond. Puis, la grande maîtresse se leva et vint lui dire, les larmes aux yeux : « Merci, vous avez fait passer une heure délicieuse à Leurs Altesses Royales ». S'inclinant alors en une révérence, elle lui désigna deux dames et un monsieur. C'étaient l'infante Augusta, sa belle-sœur, et le prince Jean, le futur roi de Saxe (de 1854 à 1873), qu'il avait pris pour un docteur en théologie. Ces personnes lui firent un accueil chaleureux et sympathique.

Pendant qu'ils étaient à Dresde, Chopin et son ami Titus Woyciechowski, furent les hôtes de l'opulent docteur Kreyssing, qui réunit son « petit cercle d'amateurs », comme il disait fièrement, pour entendre Chopin. Comment joua-t-il ? On ne sait, Frédéric n'ayant dit autre chose dans ses lettres que les dames du « cercle » passèrent le temps à tricoter des bas.

Chopin arriva donc à Vienne le 23 novembre. Mais cette oublieuse capitale ne se souvient déjà plus de l'artiste qu'elle avait applaudi. L'hiver vient, et Chopin, avec un peu plus de plaisir qu'il ne l'avoue, va de soirée en soirée. A la Saint-Jean, le Dr Malfatti, l'ancien médecin de Beethoven et de la cour, qui habite une élégante villa entourée d'un jardin, donne une fête au clair de lune. Devant les terrasses, dans l'air nuptial qui monte de l'orangerie chassé par les jets d'eau, Chopin joue, tandis que les Viennoises écoutent l'étranger aux yeux tristes qui paraphrase en couleurs sombres une joyeuse valse de Johann Strauss.

Il projette un nouveau départ, fait établir son passeport, prépare son bagage, fait ses visites d'adieu et retient sa place dans la diligence pour le 20 juillet (1831). Il monta en voiture et, par Salzbourg, gagna Munich où il y donna un important concert, jouant son *Concerto en Mi*

mineur et sa *Fantaisie*, opus 13. C'est là le 8 septembre, qu'il apprit la prise de Varsovie par les Russes. Puis il reprit sa route en passant par Stuttgart, pour ensuite continuer jusqu'à Paris, où il y débarqua dans la troisième semaine de septembre 1831.

* * *

Dès le mois de janvier 1832, Chopin était en mesure de donner un récital à Paris, et ce fut Kalkbrenner qui l'y incita et le présenta même aux directeurs de la fameuse maison Pleyel. Ce concert de début eut lieu le 26 février 1832, dans les salons Pleyel. Le programme comprenait le *Quintette à cordes en Do majeur*, opus 29, de Beethoven ; du chant par Mlles Tomeoni et Isambert ; un solo de hautbois ; une *Grande Polonaise* à six pianos composée par Kalkbrenner et exécutée par l'auteur, Stamaty, Hiller, Osborne, Sowinsky et Chopin ; enfin le *Concerto en Fa mineur* et les *Variations*, opus 2, de Chopin. La salle n'était qu'à demi remplie et l'auditoire comprenait surtout des Polonais, des critiques et des musiciens.

Chopin sut néanmoins transporter les connaisseurs. François-Joseph Fétis, le fondateur et l'éditeur de la *Revue musicale*, déclara : « Ce jeune homme, s'abandonnant à sa propre inspiration et sans se soucier de modèles, s'il n'a pas à proprement parler fait une révolution dans la musique du piano, a découvert du moins ce que les compositeurs cherchaient en vain depuis longtemps ; il y a là une surabondance d'idées, dont nous ne pouvons trouver l'équivalent ».

La recette suffit à peine à couvrir les frais, mais ce qui désappointa davantage l'artiste fut l'abstention du public français à venir l'entendre. Son but était-il donc manqué ?

Mais trois mois plus tard, Chopin jouait de nouveau dans un concert de charité organisé par Joseph-Napoléon Ney, prince de la Moskowa. Pour l'occasion, le pianiste exécuta seulement le premier mouvement de son *Concerto en Fa mineur*, mais ceci était déjà amplement suffisant pour attirer sur lui l'attention d'un public distingué.

Cependant ses relations demeuraient peu nombreuses, se bornaient à un petit nombre d'artistes et de compatriotes. Il ne possédait presque plus d'argent. Il avait même décidé de se rendre en Amérique.

Un jour, sur les boulevards, par pur hasard, il rencontra le prince Valentin Radziwill, qui lui proposa de l'emmener le soir même chez le baron Jacob de Rothschild. C'est pourtant de cette offre négligente que date la gloire de Chopin.

Le baron recevait la société la plus délicate. On demande à Chopin de jouer et il s'exécute de bonne grâce. En un rien de temps il conquiert cette foule élégante et, dès le lendemain, est bombardé d'invitations et de demandes de leçons.

Au printemps de l'année 1834, Chopin et son ami Ferdinand Hiller, le pianiste, chef d'orchestre et compositeur allemand, se rendent ensemble au festival de musique d'Aix-la-Chapelle. Ils y trouvent Mendelssohn, qui se prend d'affection pour le Polonais et ne se lasse pas de l'entendre jouer. Il le déclare le premier des pianistes.

Le 7 décembre, au Théâtre des Italiens, il prend part à un concert organisé par Berlioz au profit d'Henriette Smithson, l'actrice anglaise qu'il avait épousée le 3 octobre 1833. Le jour de Noël, à la salle Pleyel, il exécute à deux pianos avec Liszt un duo de celui-ci sur un thème de Mendelssohn. Le 15 février 1835 il participe à un concert chez Erard et, le 4 avril, joue au bénéfice des réfugiés polonais. C'est alors que Berlioz rédigea dans *Le Rénovateur* : « Chopin, comme exécutant et comme compositeur, est un artiste à part, il n'a pas un point de ressemblance avec un autre musicien de ma connaissance. Malheureusement, il n'y a guère que Chopin lui-même qui puisse jouer sa musique et lui donner ce tour original, cet imprévu qui est un de ses charmes principaux ; son exécution est marbrée de mille nuances de mouvement dont il a seul le secret et qu'on ne pourrait indiquer... Il y a des détails incroyables dans ses mazurkas ; encore a-t-il trouvé le moyen de les rendre doublement intéressantes en les exécutant avec le dernier degré de douceur, au superlatif du *piano*, les marteaux effleurant les cordes, tellement qu'on est

tenté de s'approcher de l'instrument et de prêter l'oreille comme on ferait à un concert de sylphes et de follets ».

Il joua une fois encore en public, le 26 avril, au Conservatoire national de Musique. C'est l'unique fois qu'il parut dans cette illustre salle. Il y exécuta sa *Grande Polonaise brillante, précédée d'un Andante spianato*, opus 22, pour piano et orchestre.

En septembre, Chopin et Mendelssohn se rendent à Leipzig chez Friedrich Wieck, le professeur de Robert Schumann. Sa fille, Clara Wieck, la brillante pianiste, n'avait pas encore épousé Schumann mais celui-ci avait su éveiller chez elle un vif intérêt pour la musique de Chopin. En présence de son père, de son fiancé, de Chopin et de Mendelssohn, la jeune Clara joua la *Sonate en Fa mineur*, opus 11, de Schumann, un mouvement d'un des concertos de Chopin, et deux études du maître polonais. En retour, Chopin se fit entendre dans son *Nocturne en Mi bémol majeur*, opus 9, no 2, déclarant qu'il se sentait trop faible pour essayer une pièce plus puissance. Chose étrange, Clara ne fut nullement impressionnée par le jeu pianistique de Chopin. L'année suivante Chopin rencontra de nouveau Schumann à Leipzig. Cette fois le pianiste polonais exécuta sa *Ballade en Sol mineur*, opus 23, quelques études, nocturnes et mazurkas. Schumann déclara sur-le-champ et sans ambages: « Chopin joue exactement comme il compose, c'est-à-dire d'une façon unique ».

En 1838, Chopin fut invité à se faire entendre à la Cour de Louis-Philippe. Au mois d'octobre de 1839, le Roi exprima de nouveau le désir de revoir Chopin et il le fit inviter, avec le pianiste Ignaz Moscheles, à la résidence impériale de Saint-Cloud, brûlée par les Allemands en 1871. Dans le Salon carré, où la famille royale se trouvait réunie, on pouvait voir le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, Adélaïde d'Orléans, la duchesse d'Orléans et les dames d'honneur. Chopin et Moscheles furent accueillis en vieilles connaissances. D'abord, Chopin joua ses *Nocturnes* et ses *Etudes*, puis Moscheles ses *Etudes* à lui, ensuite ils exécutèrent à quatre mains une sonate de Mozart. Il appert que la fougue

de Chopin enthousiasma son auditoire. Chopin reçut en souvenir une coupe de vermeil, Moscheles un nécessaire de voyage.

Le 26 avril 1841, Chopin consent à rejouer en public, chez Pleyel. C'est Liszt qui réclame l'honneur de faire le compte rendu du concert pour la *Gazette musicale.*

« Lundi dernier, à huit heures du soir, les salons de M. Pleyel étaient splendidement éclairés : de nombreux équipages amenaient incessamment, au bas d'un escalier couvert de tapis et parfumé de fleurs, les femmes les plus élégantes, les jeunes gens les plus à la mode, les artistes les plus célèbres, les financiers les plus riches, les grands seigneurs les plus illustres, toute une élite de société, toute une aristocratie de naissance, de fortune, de talent et de beauté.

« Un grand piano à queue était ouvert sur une estrade ; on se pressait autour ; on ambitionnait les places les plus voisines ; à l'avance on prêtait l'oreille, on se recueillait, on se disait qu'il ne fallait pas perdre un accord, une note, une intention, une pensée de celui qui allait venir s'asseoir là. Et l'on avait raison d'être ainsi avide, attentif, religieusement ému, car celui que l'on attendait, que l'on voulait voir, entendre, admirer, applaudir, ce n'était pas seulement un virtuose habile, un pianiste expert dans l'art de faire des notes ; ce n'était pas seulement un artiste de grand renom, c'était tout cela et plus que tout cela, c'était Chopin.

« ... Ce ne fut que rarement, à de très distants intervalles, que Chopin se fit entendre en public ; mais ce qui eût été pour tout autre une cause certaine d'oubli et d'obscurité, fut précisément ce qui lui assura une réputation supérieure aux caprices de la mode, ce qui le mit à l'abri des rivalités, des jalousies et des injustices. Chopin, demeuré en dehors du mouvement excessif qui, depuis quelques années, pousse l'un sur l'autre, et l'un contre l'autre, les artistes exécutants de tous les points de l'univers, est resté constamment entouré d'adeptes fidèles, d'élèves enthousiastes, de chaleureux amis qui, tout en le garantissant des luttes fâcheuses et des froissements pénibles, n'ont cessé de répandre ses œuvres, et avec

elles l'admiration pour son génie et le respect de son nom. Aussi, cette célébrité exquise, toute en haut lieu, excellemment aristocratique, est-elle restée pure de toute attaque. Un silence complet de la critique se fait déjà autour d'elle, comme si la postérité était venue ; et dans l'auditoire brillant qui accourait auprès du poète trop longtemps muet, il n'y avait pas une réticence, pas une restriction ; toutes les bouches n'avaient qu'une louange ».

L'année suivante, plus exactement, le 21 février 1842, Chopin joue de nouveau en public, encore chez Pleyel. Tous les sièges avaient été retenus d'avance. Ce soir-là, deux autres artistes distingués prêtaient leurs concours au maître polonais, la chanteuse Pauline Viardot-Garcia et le violoncelliste Auguste-Joseph Franchomme. Dans la première partie du concert, Chopin joua son *Prélude en Ré bémol majeur*, opus 28, no 15, trois mazurkas, sa *Ballade en Fa mineur*, opus 52.

Lorsque Chopin eut terminé sa ballade, Mme Viardot chanta, et ce fut ensuite au tour du violoncelliste Franchomme, après quoi Chopin exécuta toute une série de ses nocturnes. Inutile de dire que ce concert fut un succès complet sur toute la ligne.

Le suprême concert de Frédéric Chopin à Paris eut lieu le 16 février 1848, une semaine avant l'abdication de Louis-Philippe. Tout y fut exceptionnel. Que la révolte grondât par les rues de Paris n'empêcha point que l'on ne s'arrachât les billets. On n'était pas sans savoir à Paris que la santé de Chopin déclinait, et, plus ou moins consciemment, se rendait-on compte que c'était la dernière fois que l'on entendait cet artiste, dont la musique était un enchantement pour toute l'Europe.

L'effort fut si grand, que Chopin s'évanouit dans le foyer après l'exécution. Quant à l'ardeur du public, il est à peine besoin de l'indiquer. Nous ne citerons que cet extrait de la *Gazette musicale* :

« Outre la noblesse des jolies femmes, l'on remarquait celle des artistes et des mélomanes. Le génie de la musique fut égal à lui-même. Quels bravos ! Il est plus facile de décrire l'enthousiasme, l'émotion qui s'emparait de tous les cœurs que d'analyser les mystères de cette musique, et de son exécution. Rien de pareil sur la machine ronde... »

Son voyage en Angleterre

Chopin arriva à Londres le 20 avril 1848. Il est reçu avec beaucoup de prévenance chez quelques grands seigneurs et grandes dames : le duc de Westminster, les duchesses de Sommerset et Sutherland, lord Falmouth, lady Gainsborough. Mlle Jane Stirling, son élève, et sa sœur, Mme Erskine, qui l'adorent, voudraient le traîner chez toutes leurs connaissances. Pourtant la fatigue l'accable et ses crachements de sang recommencent.

Il donne enfin une matinée chez Fany Kemble, l'actrice anglaise, fille du grand acteur Charles Kemble, devant cent cinquante invités. A cette réunion mondaine et musicale, Cavaliere di Candia Mario, le célèbre ténor italien, se fait entendre et Chopin, lui, joue quatre de ses propres compositions.

Une soirée a lieu à Stafford House, l'antique demeure de la duchesse de Sutherland, où viennent la reine Victoria, le prince Albert, le prince héritier de Prusse, Guillaume 1er de Hohenzollern, et plus de quatre-vingts des membres de la société la plus exclusive de Londres, parmi lesquelles le vieux duc de Wellington. Les Italiens qui chantèrent à cette occasion sont Mario, Luigi Lablache et Antonio Tamburini.

Il joue ensuite chez le marquis de Douglas, le fils du duc de Hamilton, qu'il avait bien connu à Paris ; chez lady Gainsborough, dame d'honneur de la reine, qui avait réuni la crème de l'aristocratie autour d'elle. Jenny Lind, le rossignol scandinave, assistait à cette soirée.

Chez lord Falmouth, au milieu de deux cents personnages titrés, Chopin joue quatre de ses compositions et Pauline Viardot chante trois airs d'opéra.

Ces divers récitals lui rapportent environ cinq mille francs. Le 9 août, il quitte Londres pour l'Ecosse, où il se rend chez ses amies Stirling et leur beau-frère, lord Torphichen, qui habite Calder House.

Il fallut bientôt quitter ce vieux manoir pour donner plusieurs concerts : à Manchester, le 28 août, où chanta le célèbre contralto italien, Marietta Alboni ; à Glasgow, fin de septembre ; à Edimbourg, au début

d'octobre. Pourtant la plupart des critiques notent que le jeu de Chopin n'est plus guère qu'une espèce de murmure. « Chopin paraît environ trente ans », dit le *Manchester Guardian.* « Il est très frêle de structure et il y a un air presque pénible de faiblesse dans son apparence et dans sa démarche. Cette impression s'évanouit quand il s'assied au piano, dans lequel il paraît complètement s'absorber. La musique de Chopin et le style de son jeu participent des mêmes caractères dominants ; il a plus de raffinement que de vigueur ; il élabore subtilement la composition plutôt qu'il ne la saisit simplement ; son toucher est élégant et rapide, sans qu'il empoigne l'instrument avec une fermeté joyeuse. Sa musique et son jeu sont la perfection de la musique de chambre... mais il leur faudrait plus de souffle, de franchise de dessin et de puissance dans l'exécution pour être ressentis dans une grande salle ».

Enfin, le 16 novembre 1848, à Londres, au Guild Hall, Chopin donne son dernier concert public. C'était à l'occasion d'un grand bal organisé au profit des réfugiés polonais. Il est si faible que, par intervalles, entre deux pièces, il est obligé d'aller s'étendre sur un divan et on l'aide. Comme quelques années auparavant à Paris, ses jambes se dérobent sous lui. Mais le grand artiste n'aurait jamais dû consentir à jouer à cette soirée, car sa présence ne fut même pas remarquée et personne ne l'écouta. Quelle triste tragédie !

Edouard-C.-N. Lanctot

Quelques livres

Où l'on voit justement appréciés trois grands écrivains d'aujourd'hui : Henri Clouard, Daniel Halévy, Gabriel Marcel.

Il y a deux ans, Henri Clouard publiait le premier volume d'une *Histoire de la Littérature française contemporaine* ; il fit sensation. Le second volume (1914-1940) n'obtiendra pas un moindre succès. Déjà l'Académie Française vient de lui attribuer un de ses grands prix. Nul choix ne pouvait être plus judicieux.

Premier mérite de l'ouvrage, la richesse documentaire. On demeure confondu devant cette multitude de noms, de titres, d'analyses, de jugements. Cela ne va pas sans quelque papillotement, et puis tous les auteurs cités ne méritaient peut-être pas cet honneur ; la politesse, l'amitié ont dû parfois exercer leur influence ; mais jamais, je crois la partialité proprement dite. Ici, la conscience professionnelle est admirable; et si l'on songe que la sollicitude de M. Clouard s'étend de la chronique à la philosophie des sciences, à la sociologie, à la métaphysique, on ne peut qu'admirer l'envergure et la portée de son esprit. Lisez les pages sur le regretté Maurice Blondel, sur Louis Lavalle, vous constaterez les progrès de la critique littéraire depuis les beaux jours d'Anatole France, de Jules Lemaître, de Brunetière même.

Mais H. Clouard nous offre beaucoup mieux qu'un précieux répertoire. Aux énumérations, aux formules forcément sommaires, s'ajoutent, quand il le faut, les jugements motivés, détaillés, les vues générales, les conclusions pertinentes. Je signale notamment les chapitres consacrés à Paul Valéry, à Georges Duhamel, à Jules Romains, à Marcel Proust, à François Mauriac, à Jacques Chardonne. Avec l'intelligence compréhensive que j'ai déjà signalée, s'y manifeste une belle indépendance. De la mode, Clouard ignore pareillement les enthousiasmes et les malveillances préalabes. Il dit ce qu'il pense, comme il le pense. Si de J. Romains, par exemple, il admire la curiosité multiforme, l'habileté tenace, la puis-

sance constructive, il dénonce ses incompétences, ses artifices, ses facéties de normalien impénitent et, — comme je l'en félicite ! — l'abus complaisant d'un libertinage laborieux et vieillot.

Chez Valéry, il vante la pureté d'un art parfois tout classique, d'une langue exquise, d'un vers entre tous musical. Mais il déplore qu'un labeur héroïque jusqu'au martyre aboutisse trop souvent à un mécanisme qui, pour être intellectuel, n'en reste pas moins un mécanisme. Le vide, le néant n'est-ce pas, en effet, à quoi conclut le poète absorbé par la contemplation de son effort, et plus soucieux, en définitive, de sa technique que du chef-d'œuvre réalisé par elle ?

Le néant, c'est encore ce que H. Clouard découvre dans les conclusions de Marcel Proust, si tant est que M. Proust ait jamais conclu. Et parce que le romancier a vécu en vase clos, dans une atmosphère confinée, empestée, le critique, sans méconnaître l'importance de ses explorations psychologiques, en discute la valeur humaine.

Ce n'est pas que Clouard chicane sur ce qu'on appelle les droits de l'Art. Il n'a rien d'un janséniste ni d'un puritain. Mais il constate les exigences de la Vie. Nécessaire à la société comme à l'individu, la santé est impossible sans air pur. Or c'est dans une atmosphère pestilentielle que nous plongent volontiers nos auteurs à la mode, voire les plus grands. Sans nier le danger des altitudes excessives, H. Clouard refuse de suffoquer dans la vase.

Ce refus, il l'exprime poliment, discrètement mais avec une parfaite netteté. Tout le monde n'a pas ce simple courage.

Parce qu'il est sensible à certaines nécessités morales, cet incroyant a le respect des âmes religieuses. Des ouvrages inspirés par la foi, il parle avec une compétence rare chez les chrétiens eux-mêmes. A cet égard, sont particulièrement significatives les pages qu'il consacre au Théâtre de Gabriel Marcel, à la philosophie de Maurice Blondel et de Louis Lavelle.

Qu'il éprouve une sympathie particulière pour un apologiste fameux dont la carrière fut douloureuse, cela n'autorise nullement à le soupçon-

ner de modernisme. Sa sévérité pour un Loisy, à plus forte raison pour un Turmel doit rassurer les plus sourcilleux.

Personnellement, je le félicite encore d'échapper à certains enthousiasmes qui sentent la petite chapelle. Nul ne conteste le talent, à tout le moins, de G. Bernanos. Mais n'y a-t-il pas quelque snobisme dans les hommages indiscrets qu'on lui rend çà et là ? Par horreur du banal, de la médiocrité, on installe chez nous le culte de l'excès, Et, comme tout sacristain participe à la dignité de son Curé, sinon de Dieu lui-même, il est toujours flatteur, n'est-ce pas ? d'encenser une nouvelle idole. Sans jouer les iconoclastes, Henri Clouard se refuse à tout fanatisme comme à toute jobarderie.

C'est dire que, dans son désir d'être équitable et vrai, il anime son livre de l'ardeur intellectuelle qui est la sienne. En proclamant les rares mérites de cette œuvre, l'Académie Française s'est elle-même grandement honorée.

* * *

Et voici que l'actualité met aujourd'hui en vedette deux hommes qui, pour avoir conquis l'estime des conaisseurs, n'atteignent peut-être pas les nombreux, comme dit Stendhal.

C'est d'abord M. Daniel Halévy.

Certains s'étonnent que l'Académie Française n'ait pas appelé à elle un des esprits les plus probes de ce temps. Mais l'intéressé ne se serait guère prêté, dit-on, aux démarches qu'exige cette consécration ; et le fils de Ludovic Halévy n'aurait sans doute jamais siégé sous la Coupole, si l'Académie des Sciences Morales et Politiques ne lui avait offert un fauteuil de sa section d'Histoire. On peut bien dire « offert » ; car, resté seul candidat, il fut élu par vingt-cinq suffrages sur trente et un. Un tel vote prend la valeur d'une manifestation.

Dieu sait pourtant que le nouvel académicien n'est pas homme à se faire valoir que par le talent et le travail. S'il sait ce qu'il veut, s'il ne cache pas ce qu'il pense, ce petit homme trapu, barbu, s'enferme volontiers dans le silence comme dans sa redingote de grand bourgeois libéral.

Grand bourgeois libéral, il l'est par ses origines, son éducation, ses goûts personnels aussi. Mais s'il s'afflige de la disparition des Notables, s'il regrette peut-être même la « République des Ducs », il n'a rien d'un réactionnaire égoïste ni même d'un timide conservateur. De sang israélite par son père, compagnon du premier Péguy, historien chaleureux et lucide de Nietzsche, il prit une part active aux luttes politiques d'il y a cinquante ans, et fit d'abord confiance aux aspirations du syndicalisme ouvrier. Il garde intacts son amour de liberté, son respect de la personne humaine, son sens de l'honneur. Pétri lui-même d'éléments divers, sinon contradictoires, il a su maintenir en lui un délicat équilibre. De vieux lignage juif, mâtiné de protestant, il est capable d'écrire tel article (Le Crucifix de V. Hugo) qui ferait honneur à une plume catholique.

Et quelle variété d'aptitudes ! Quelle souplesse de talent ! Quelques titres permettront de l'entrevoir. *Essais sur le Mouvement ouvrier, Vie de Frédéric Nietzsche, Jeunesse de Proudhon, le Président Wilson, le Courrier de M. Thiers, Vauban, Michelet, Visites aux Paysans du Centre, Paysages parisiens, La Fin des Notables, La République des Ducs, Péguy*, etc... etc... A lui seul, son dernier ouvrage, *Accélération de l'Histoire* mérite une longue discussion, à la fois historique et philosophique. J'ajoute seulement que, par sa netteté, sa précision, sa vigueur, le style de Daniel Halévy est pour ainsi dire, réconfortant. Il inspire confiance dans la probité de l'écrivain, et dans la persévérante vitalité de la vraie langue française.

Voilà, n'est-il pas vrai ? de quoi inspirer à l'Académie Française quelques regrets, sinon quelque jalousie envers sa cadette des Sciences Morales et Politiques.

* * *

Nul doute qu'un jour, celle-ci ne fasse également sien Gabriel Marcel, le second des écrivains que j'ai signalé comme particulièrement sympathique à H. Clouard. Bien entendu, c'est le philosophe qu'elle appellerait à elle, l'auteur de ces ouvrages dont mon incompétence m'interdit de parler, mais devant lesquels s'incline un Etienne Gilson lui-même

(cf. *Existentialisme chrétien*, Gabriel Marcel, chez Plon), et qui ont pour titres *Etre et Avoir, Position et Approches concrètes du Mystère ontologique, Du Refus à l'Invocation, Homo Viator*, sans compter une dizaine de drames et de comédies. Car G. Marcel est un auteur dramatique d'une qualité rare, et c'est ce qui m'autorise à vous parler de lui. D'une façon très incomplète, d'ailleurs, et en vous renvoyant à une très belle étude de Gaston Fessard (*Théâtre et Mystère*), quitte à insister seulement sur trois pièces de publication ou de représentation récente.

Edités chez Plon, *L'Emissaire* et *Le Signe de la Croix* peuvent-ils être actuellement portés à la scène ? J'en doute fort, malgré le souhait du maître critique qu'est Robert Kemp. Les esprits sont encore trop troublés en France, les sensibilités trop à vif, les partis-pris trop aveugles, bref, les passions politiques restent trop violentes, surtout à gauche, pour supporter la discussion publique de ces deux problèmes entre tous brûlants, Résistance, Question raciale, surtout Question juive. Pour les aborder, il fallait d'autant plus de courage à M. G. Marcel qu'il est, lui aussi, d'origine israélite et plus purement, peut-être, que Daniel Halévy. Il en discute avec une équité, une sérénité exemplaires, ce n'est pas assez dire : avec une générosité, une noblesse magnifiques. J'ajoute que, malgré leur intention, ces deux pièces sont aussi peu didactiques que possible. Les personnages y vivent les uns, leurs idées ; les autres leurs préjugés, leurs passions. Le conflit des doctrines s'y complique du conflit des intérêts, les événements s'y mêlant nous assistons à des drames de famille vraiment promus à la dignité tragique.

C'est bien du « théâtre » aussi que « Un Homme de Dieu », cette pièce déjà ancienne qu'une troupe provinciale d'amateurs vient d'imposer à l'attention de Paris. C'est, à la fois un lamentable conflit familial et pour chacun de nous une pathétique invitation à l'examen de conscience.

Depuis vingt ans, le pasteur Claude Lemoyne et sa femme Edmée vivent, semble-t-il, dans une estime, une confiance, une affection réciproques. On pressent bien un conflit prochain ; mais c'est entre la mère autoritaire, tâtillonne, soupçonneuse et sa fille Osmonde, qu'elle ne voit

pas volontiers s'intéresser de près aux enfants d'un voisin dont la folie de sa femme fait un veuf anticipé mais sans sa liberté. Or cette mésentente ne va s'exaspérer que, pour ainsi dire, par ricochet. Edmée a, jadis, trompé son mari, elle a failli fuir avec son amant. Au dernier moment, elle s'est ressaisie ; son aveu, son repentir lui ont valu son pardon et l'adoption par son mari d'une enfant qui n'était pas la sienne. Depuis, l'un et l'autre ont gardé le silence. Mais une maladresse de Madame Lemoyne, la mère, révèle à Edmée que son mari n'a pas eu le courage de souffrir en silence et voilà une première fêlure dans la confiance conjugale. Elle va s'aggraver jusqu'à la cassure.

Un revenant précipite la catastrophe, c'est « l'autre », celui d'il y a vingt ans. La débauche l'a usé jusqu'à la moelle ; à quelques mois à peine de la mort, il demande à revoir Edmée, Osmonde surtout. La mère se révolte contre cette prétention ; l'« homme de Dieu » s'y soumet et, non content d'accueillir Michel Sandier, le laisse seul avec sa femme. Alors avec un calme cynique, l'amant prononce contre Edmée un véritable réquisitoire. S'il a mené, lui, une vie lamentable, ce fut par désespoir, pour oublier, lentement, misérablement, mais réellement, il s'est tué pour celle qui n'a pas eu le courage de l'aimer jusqu'au bout ; car si, au dernier moment, elle a reculé devant l'irréparable, ce ne fut pas pour avoir reconnu, regretté sa faute, mais bien par faiblesse, par lâcheté : le risque l'a effrayée et d'abord le scandale. A la sincérité de l'amour elle a préféré l'ordre apparent, la fausse tranquillité, même payés d'un aveu humiliant et d'un pardon suspect.

Cette lumière implacable projetée sur sa conscience, indirectement, sur celle de son mari, ruine une sécurité qui, peut-être, n'avait été très solide. Forcée de reconnaître la médiocrité de ses intentions, elle suspecte l'indulgence de Claude. A-t-elle été celle d'un mari généreux, d'un amant encore épris d'une chair coupable ? Ou bien a-t-elle été celle du pasteur, fidèle d'abord à son devoir et, lui aussi, soucieux d'éviter le scandale ? Claude a-t-il souffert en voulant oublier ? Ou, même méritoire, son absolution n'a-t-elle été qu'un geste professionnel ?

A ces questions tardives et pourtant terriblement opportunes il ne peut apporter de réponse vraiment satisfaisante ni pour Edmée ni pour lui-même. Sans hypocrisie vraie, ils ont tous deux vécu sur un mensonge.

Reste à informer Osmonde. Claude se charge de cette douloureuse mission et l'on peut espérer d'abord que, à connaître sa générosité, malgré tout réelle, la jeune fille s'attachera davantage encore au seul être qui l'ait vraiment aimée. Mais, par une nouvelle et incompréhensible faiblesse, Claude affirme avoir jusqu'alors ignoré la vérité. Informée de son mensonge, Osmonde ne sait plus à qui garder son estime et sa confiance. Ecœurée par l'atmosphère de mensonge où elle a vécu et où vont s'enfermer ses parents, elle court rejoindre l'homme dont le malheur l'attirait encore plus que ses enfants. Tant pis si le scandale éclabousse ceux qui, près d'elle, avaient installé leur faux bonheur sur leur fausse vertu.

Devant l'effondrement de leur foyer, de leur amour, de leur foi, Claude et sa femme restent désemparés, anéantis, se demandant si jamais un homme pourra se voir et « être vu tel qu'il est ».

Invitation à l'examen de conscience, ai-je dit plus haut. J'en sais peu de plus impérieux, de plus troublant aussi.

En tout cas, on voit ce qu'un dramaturge doublé d'un psychologue peut ajouter au conseil platonicien « Connais-toi toi-même », et aux théories de La Rochefoucauld sur les aveuglements de l'amour-propre.

Pour finir, et à l'intention des « amateurs d'âmes » et de vie intérieure, je signale un ample, solide et pathétique *Saint Louis* d'Henri Bordeaux, des textes de *Saint Bernard* présentés par Etienne Gilson, enfin *Spiritualité ignatienne* commentée par le P. Pinard de la Boullaye. Ces trois ouvrages chez Plon.

Gaillard de Champris

Correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Le sens des faits

Un moine se penche sur son passé

Quand on se prénomme Augustin, qu'on possède une plume facile et entraînante, et qu'à la suite d'une jeunesse soi-disant des plus mouvementées, on a fini par tomber dans les bras de saint Dominique, on doit à sa conscience comme au public liseur d'écrire la confession d'un enfant du cloître. C'est ce que fait le Père Augustin-Marie Séguin, avec une humilité qui le rapproche de son illustre modèle, mais un inventaire de ses fautes qui l'en éloigne aussitôt [1].

Car tandis qu'Augustin d'Hippone étale des péchés au sens le plus formel du mot, son moderne homonyme raconte ce que j'ai moi-même intérêt à appeler des malchances : aventures ou mésaventures, idylles fugitives, tours, frasques, coups pendables de sa vie d'écolier, en y ajoutant ceux plus bénins encore des années de noviciat. Oui, plutôt des malchances, des situations pimentées qu'exagère l'auteur en s'attribuant constamment le mauvais rôle, quitte à sortir de chaque récit déplumé comme l'Alouette de la chanson.

Combien d'Anciens de nos centres éducatifs vont retrouver, dans ce déroulement de souvenirs, toute une tranche et non la moins poétique de leur existence. Et qui diffère seulement par le cadre, le nombre ou la qualité des événements. Tel d'entre eux pourrait fournir un dossier digne des Cours juvéniles, plus chargé partant que celui de l'auteur ; bien que ce dernier, joignant au vrai le pittoresque, usant de l'hyperbole et des plus juteuses comparaisons, ait su donner le change sur son degré de culpabilité. Heureux temps tout de même, où souvent nous semions autre chose que des méfaits et récoltions autre chose que des coups. Légers d'argent et de soucis, nous allions avec des gréements de fortune taquiner le fretin des rives, tout en dévorant des fruits verts, cueillis si tôt après l'effloraison qu'ils en gardaient encore le relent embaumé. Nous aimions la nature tout bonnement et sans le dire. L'étrange odeur du sol en mai délicieusement me grisait ; comme en hiver cette visite quotidienne d'un geai bleu à ma fenêtre, selon moi toujours le même. Ces impressions d'enfance, goûts et sensations de toute sorte faisant encore partie de notre organisme, il aura suffi pour les réveiller du sympathique appel et du souple talent du R. Père Séguin.

---

1. « Mes confessions » — Volume d'environ 225 pages, à paraître en novembre aux Editions du Lévrier, avec le présent écrit comme préface et des illustrations de Monique Boucher.

Vers la fin du livre, mettant à profit son expérience de curé et d'aumônier d'hôpital, joignant à ses propres aveux les confessions des autres, il entame une série de souvenirs où la vie réelle, avec ses surprises, ses incidents ou sa monotonie, offre parfois un prolongement sombre aux gaies escapades de la vie écolière. En même temps s'accentue la portée religieuse et morale de chaque récit. Car sans jamais se départir d'une spirituelle bonhomie, à plus forte raison sans tomber dans l'algarade ou le dogmatisme, l'auteur se souvient constamment qu'il est prêtre et prêtre pour les autres. Il ne se présente jamais sous le masque morne, indifférent, d'un visage de dormeur. Sans cesse préoccupé d'une aide spirituelle à fournir à qui l'attend ou ne l'attend plus, l'apôtre chez lui ne dort pas. Tantôt c'est une situation parlante, contenant en elle-même sa leçon qu'il applique à divers groupes sociaux ; tantôt c'est une réflexion de l'interlocuteur qu'il obtient, provoque, ou lui met tout simplement dans la bouche. Et le résultat est le même. Tel qui s'amusait à voir attraper les autres, tâchant de découvrir des noms, s'aperçoit soudain qu'il n'y a pas de meilleure tête que la sienne pour coiffer le chapeau.

Un matin d'été que le P. Séguin se promenait lentement devant son église, l'air chercheur et désemparé, je lui dis : « Père Curé, qu'est-ce qui arrive ? Vous me faites penser à Perrette après l'accident ! — Justement, rien n'arrive, mon sermon n'est pas fait. — Et le prône ? — Je viens de le terminer. — Eh ! bien, étendez-le un peu. Comme sermon d'été ça suffira ». Le Père suivit mon conseil et le dimanche suivant marqua un de ses meilleurs succès. S'il me fallait caractériser d'un mot la seconde partie de « Mes confessions », je dirais que c'est l'extension jusqu'à la rue d'un excellent prône dominical. A l'homme de la rue d'en profiter.

A quels procédés littéraires faut-il attribuer une si brillante réussite ? L'auteur m'avertit que c'est là une question oiseuse. « J'ignore la littérature et elle me le rend bien. J'écris ces choses comme on raconte une histoire, voilà tout ». C'est donc en fuyant l'artifice qu'il est parvenu à l'art, du moins à l'art de plaire. « Notre chère vertu la cordialité », aimait à dire saint Vincent de Paul qui, possesseur des deux, aurait pu ajouter : la simplicité. C'est au moyen de ces deux vertus qu'il improvisait ses crépitants discours aux Dames et Filles de la Charité. C'est aussi par leur rendement combiné que le Père Séguin a pu bâtir ces prônes de la rue, brosser ces petits tableaux de genre qui font figure de chefs-d'œuvre improvisés. Voyez la façon dont il raconte la mort du confrère Boissonneault. Si ce dernier vit encore (la critique a découvert que ce livre, véridique en substance, est en partie romancé), je me demande comment,

lisant ces lignes, il pourra résister à une exécution aussi péremptoire. *Boissonneault va plus mal. Boissonneault prend du mieux, Boissonneault fait une crise aiguë d'appendicite. Boissonneault sera opéré demain. Boissonneault a été opéré et l'opération a été un succès. Boissonneault est mort.* Mais quand on lit la scène des adieux, leur bref entretien coupé de sanglots, où se révèle la chrétienne amitié qui les unissait, on a la certitude qu'au moins des pages comme celles-là ne relèvent pas de la fiction. Elles sont assez nombreuses pour que de l'ensemble se dégage un aperçu réel des événements, et ce qu'on exige avant tout des ouvrages de ce genre, une vérité d'atmosphère.

M.-A. Lamarche, O. P.

La semaine des intellectuels catholiques

La vie religieuse en France a été marquée au mois de mai par un événement d'importance : la Semaine des Intellectuels Catholiques [1]. Le succès de cette quatrième session — la première date du lendemain de la guerre — a été éclatant. Tous les soirs pendant huit jours la vaste nef de la nouvelle église Sainte-Odile s'est remplie d'une foule où la jeunesse dominait. On n'avait rien fait pour l'attirer. Le sujet était austère : « la foi du chrétien devant les problèmes et les difficultés de l'heure » ; les rapports avaient été confiés à des érudits, à des professeurs, qui ne reculaient pas devant les considérations et les termes techniques ; aucun sacrifice n'était fait à la frivolité.

Cependant le succès alla en s'accentuant, et le jour de la clôture, il fallut ouvrir l'église supérieure sonorisée à des auditeurs qui n'étaient pas spectateurs, en tout à six mille personnes. Cette attention fervente donnée aux questions religieuses les plus ardues signifie que la France, qui est entrée dans la voie du relèvement matériel, se relève aussi spirituellement. Nous avons retrouvé le mouvement enthousiaste des Semaines des Ecrivains catholiques des années 1920-1930 après la première guerre mondiale.

Tout observateur impartial a été frappé par le nombre des participants et aussi par leur qualité. Quelques-uns des hommes représentatifs de ce temps dans la littérature, dans la philosophie, y ont pris la parole non pas pour des propos de courtoisie banale, mais pour des interventions préparées, pour des déclarations qui engagent. Paul Claudel, François Mauriac, Etienne Gilson, René Grousset, Jacques Maritain, Leprince-

1. « Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui ». *Textes des discours prononcés durant cette Semaine (8-15 mai 1949).* Les Editions de Flore, Paris-VI. 19 cm. 238 pages.

Ringuet, Jean Guitton, Gustave Thibon ont effectivement dirigé les travaux de la Semaine. Les théologiens intervenaient peu : ils écoutaient ; ils écoutaient la pensée laïque chrétienne dire sa position, ses exigences, son espoir, son attente.

Détail frappant et significatif : la plupart des rapporteurs étaient des membres éminents de l'Université, professeurs du Collège de France, de la Sorbonne, des Facultés de province : Gilson, Borne, Marrou, Lesenne, Foret, Maynard, Savatier, Lennuier, Massignon, Bélarida. L'Université, libérée des entraves de sa technique isolationniste, prend de plus en plus, en France, un rôle de direction de la pensée, qui était autrefois revendiqué par la presse, par les grandes revues. D'un même mouvement elle se dégage des timidités professionnelles pour s'intéresser à toutes les idées vivantes. Dans un pays qui sait pratiquer la liberté et respecter la liberté qui se respecte, les professeurs catholiques de l'Université firent librement entendre leur voix ; et comme on sait leurs habitudes de loyale objectivité et leur compétence, on les écouta avec un sentiment de sécurité.

Ces voix ne rendaient pas toutes le même son : il y a parmi les catholiques qui pensent, des familles d'esprits très diverses, sinon opposées. Chacun put exposer librement ses points de vue sur les prolégomènes de la croyance et sur les réactions de la foi en face des idéologies contemporaines. Mais — et ceci est un phénomène nouveau qu'il faut noter avec soin — ces divergences que personne ne songeait à dissimuler, n'allaient jamais jusqu'à la scission, ni jusqu'à la querelle : la discussion révélait surtout les raisons qu'on avait de s'entendre. Il n'y a plus de gauche ni de droite dans la pensée catholique en France et les vieilles animosités de l'esprit de parti ne pénètrent plus sur le terrain de la croyance.

Il s'agissait bien en effet de la croyance, qui doit faire l'unité puisqu'il ne saurait y avoir de Christianisme valable en dehors de la foi en Jésus-Christ et en son Eglise. Mais les problèmes brûlants que soulève actuellement cette adhésion au Christ et à l'Eglise et qui comportent des solutions diverses furent abordés directement et avec courage. On a confronté les exigences de la foi avec celles de la philosophie des morales en vogue, du droit, de l'art, des sciences, de la civilisation ; et noblement, sur tous ces points, des chrétiens convaincus et indépendants ont précisé leur position et fait part de leurs lumières, jusqu'à la limite d'ombre où ils s'arrêtent devant le mystère.

Disons-le, toutes ces pièces sont difficiles ; il faudra les relire dans le volume où elles seront réunies par les Editions de Flore. Ce livre sera pour ceux qui ont le courage de penser, un enseignement et un document.

D'après Jacques Maritain, la foule des croyants sincères est atteinte,

par places, d'une maladie dont on guérit mais dont on ne guérit que par un sévère traitement : les formules de la foi sont considérées et vénérées comme des formules chargées de sens historique ; et on s'arrête à l'histoire, on se complaît dans l'histoire, et on ne songe pas à aller à l'être que couvrent les mots et à se donner à l'être pour vivre en lui. Il faudra prendre d'autres habitudes.

Selon le professeur Borne, ce n'est pas la philosophie d'aujourd'hui qui fera obstacle, si même elle n'y aide pas à cette revalorisation des formules de la foi. Elle n'est plus figée comme hier, dans les positions abruptes du matérialisme ou de l'hégélianisme ; comme rajeunie, elle commence une campagne d'investigation en tous sens ; elle est ouverte, et comme le dit avec insistance Etienne Gilson, elle est ouverte par le haut. On peut prendre ce mouvement pour un appel ou du moins pour un chemin. Il appartient aux théologiens de dire ce qu'ils estiment valable pour la foi dans les propositions des philosophes et ce qui doit être rejeté.

M. Mounier, qui est professeur en Sorbonne et directeur de la revue *Esprit*, ne s'émeut pas en constatant — peut-être avec trop de pessimisme — que le mouvement de la civilisation et le rythme de l'action de l'Eglise coïncident rarement. C'est que l'Eglise s'occupe uniquement d'évangélisation, et elle évangélise indistinctement toutes les sociétés et toutes les institutions sans se préoccuper de leur forme. Il viendra un moment où les esprits évangélisés, se réalisant en milieu hostile, feront éclater les cadres et insèreront dans les institutions et dans la civilisation l'essence du christianisme.

Jean Guitton note avec émotion et avec inquiétude le changement d'attitude de l'incroyance : alors qu'autrefois elle niait l'existence même des problèmes de la vie, aujourd'hui elle les découvre, non sans bruit, et nous reproche même de les négliger ou de subir passivement des solutions qui n'en sont pas. Pour son compte, elle s'empare de nos formules spirituelles qu'elle vide de leur contenu surnaturel ; ainsi stérilisées, malgré leur chaleur apparente, elles mènent à l'impasse de l'angoisse. A nous de leur rendre leur plénitude qui conduit à l'espérance et à la joie.

Excité par la question des exigences de la foi en face de l'indépendance de l'art, Paul Claudel retrouva la virtuosité de sa jeunesse pour retourner le problème : seul, déclara-t-il, l'artiste chrétien est vraiment libre, parce qu'il n'y a pas de liberté hors de la foi ; en tout cas, ajoute Stanislas Fumet, se repliant sur une position moins métaphysique, il ne peut y avoir d'art véritable sans un choix ; et on reconnaîtra que dans le choix la foi guide l'artiste chrétien et le soutient quand il a choisi.

Les rapports des sciences et de la foi ont suscité au siècle dernier

de vifs débats ; on n'en est plus à rechercher un illusoire concordisme : les savants d'aujourd'hui, de leur côté, conviennent volontiers qu'aucune science n'épuise son objet, qu'à mesure qu'elle progresse elle ne fait que le dilater en dilatant la zone de mystères dans laquelle il baigne. Chaque science laisse ainsi à d'autres sciences, qui ont d'autres moyens de connaissance, des possibilités indéfinies d'investigation et d'affirmation. Et pour donner une leçon d'humilité aux matérialistes intrépides, le professeur Lennuier, avec sa nette autorité, rappelle que si la microphysique d'hier confirmait les portions du déterminisme, la microphysique d'aujourd'hui les ruine et laisse dans la science un champ ouvert à la liberté.

Le Christianisme est Catholicisme : il ne se laisse pas enfermer dans une forme scientifique, pas plus que dans une forme sociale ou politique. Le professeur Marrou invite les Chrétiens à sortir des formes traditionnelles que leur a imposées la culture gréco-latine et à approcher les diverses spiritualités du monde, celle d'Israël, celle de l'Islam, celle de l'Inde, pour les enrichir de sa substance, et pour en recevoir un supplément de lumière, sans s'engager pour autant dans les rêves d'un syncrétisme paralysant.

Le caractère universel du Christianisme devait s'affirmer avec plus d'éclat dans la séance de clôture. Le groupement des Intellectuels catholiques français est apparu sous sa vraie forme, comme une section — la plus nombreuse et la plus agissante de l'Association Internationale des Intellectuels catholiques, aujourd'hui cohérente et prête à l'action. Celle-ci avait délégué à Paris quelques-uns de ses représentants : l'écrivain anglais Graham Greene, l'académicien espagnol Julian Marias, le doyen de Cologne, Mgr Grossche ; ils vinrent apporter la réponse de leur pays à la question posée par la direction de la Semaine : « le chrétien est-il de la terre ? » Certes, oui, il est de la terre, et tous les rapporteurs protestent contre les théoriciens qui voudraient faire du Christianisme une religion désincarnée, étrangère aux préoccupations de vie quotidienne des condamnés à la vie. Sur ce thème, François Mauriac, pendant plus d'une heure, tint la foule pour ainsi dire haletante, tellement était dramatique l'examen de conscience personnel auquel il se livrait devant nous avec cette sincérité fiévreuse qui est une part de son génie. Le chrétien est de la terre, il doit l'aimer, il doit s'y attacher ; et il doit aimer Dieu plus que la terre, et il doit se détacher de la terre pour n'aimer que Dieu. Il est condamné au déchirement ; c'est pour cela que la vie chrétienne est un drame pour le vrai croyant ; mais la vie n'est-elle pas un drame pour tout homme qui croit à l'esprit ?

Après avoir reçu les sages conseils du Cardinal Archevêque de Paris

qui présidait, et comme conclusion à une semaine de recherches et de discussions, l'assemblée debout chanta le *Credo* ; c'était l'unanimité sur l'essentiel.

Mgr J. Calvet
Recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris

Les Prêtres ouvriers

Des phénomènes variés manifestent, en France, une tendance chaque jour plus nette à rapprocher la religion de la foule, à mettre pratiquement à la portée de l'homme d'aujourd'hui sa doctrine, sa liturgie, ses ressources de toute sorte. Ce rapprochement ne peut être réalisé sans une connaissance précise de la vie et des aspirations de la masse, et partant sans un contact intime du clergé avec le peuple, dans les multiples casiers de l'architecture sociale.

C'est un problème. Il s'est posé dans ce siècle à Paris et dans les grandes villes, où les transformations de l'industrie et les conditions modernes du travail ont rassemblé des masses d'ouvriers, séparés du reste de la communauté, constituant de véritables villes à côté des villes, ou, comme l'ont dit des observateurs durs, des camps de concentration pour les forçats du labeur humain. Ces agglomérations, provoquées par l'usine, ont pour centre l'usine, non l'église qui reste lointaine, au centre d'un peuplement de chrétienté. L'homme ne prend pas le chemin de l'église ; et s'il y est attiré par un reste de foi ou par une curiosité, il a l'impression, à voir ses prie-dieu si bien astiqués et si bien alignés, défendus par de solennelles barrières, qu'il se trouve dans une enceinte bourgeoise, réservée au patron ; à lui, il reste le « bistro » et le cinéma après les heures de travail, et le dimanche quelque coin familier de la banlieue proche.

Depuis longtemps des apôtres avisés ont cherché à se rapprocher de ce peuple qui ne vient plus à eux. Mais l'apostolat populaire, si ingénieux et le service social si généreux, n'ont pas donné les résultats rapides sur quoi on comptait. On en est venu à penser que ce demi-échec tenait à ce que le prêtre restait extérieur au peuple qu'il évangélisait, et différent de lui. La conclusion logique a été tirée par des logiciens intrépides : le prêtre doit s'insérer, s'incarner dans le peuple ouvrier comme le Christ s'est incarné dans l'homme, devenir un de la foule, vivant de la vie de tous, semblable à tous. Tel est le principe directeur de l'abbé Henri Godin, qui fonda en 1944 la Mission de Paris, avec l'agrément de l'autorité ecclésiastique (Cf. *Revue Dominicaine*, sept. 1949, p. 79).

Des amis et des disciples de l'abbé Godin, mort au lendemain même de sa fondation, sont allés du premier coup aux dernières con-

séquences du principe : pour réaliser le vrai contact avec l'ouvrier, il faut être ouvrier soi-même, non pas en passant pour une enquête ou pour un stage, mais définitivement, en professionnel, en homme de métier, qui porte le costume, le labeur, les inquiétudes, les aléas de la profession et jouit, des loisirs et des distractions de tous. A partir de ce point, dès que rien ne distingue plus le prêtre de l'ouvrier, le prêtre pourra parler à l'ouvrier en égal et en frère, l'entraîner par son exemple vers la vie de l'esprit et un jour peut-être jusqu'au Christ.

Ainsi sont nés les prêtres ouvriers. Comme l'institution ne manque pas d'un certain romantisme pittoresque elle a provoqué la curiosité des reporters ; ils en ont parlé dans le monde entier, avec inexactitude ; on a fait ainsi aux prêtres ouvriers une publicité qu'ils ne cherchaient pas et dont ils sont excédés.

Sont-ils nombreux ? Si je me réfère à un article très documenté des *Etudes* (Avril 1949), ils seraient, à Paris, environ dix-huit, ainsi répartis : ouvriers d'usine, cordonniers, camionneurs aux Halles. Ils comprendraient une majorité de prêtres séculiers auxquels se sont joints des Dominicains, des Jésuites, des Franciscains et des Capucins. Il convient d'ajouter à cette liste le célèbre Père Loew, dominicain, qui s'est fait docker à Marseille, un religieux mineur de fond dans la Sarre et quelques prêtres qui ont fait des essais divers à Lyon, à Limoges, à Besançon.

La logique commande la vie elle en est la sauvegarde, mais elle la compromet quand elle la tyrannise. Il serait absurde de prétendre que le prêtre doit faire tous les métiers pour atteindre tous les ouvriers. Il est vrai qu'il y aurait alors une place pour le prêtre intellectuel et pour le prêtre bourgeois, car les intellectuels et les bourgeois ont, eux aussi, une âme qu'il faut sauver. Je connais un jeune prêtre qui est tenté par la vie de romanichel et de forain, parce qu'il a eu l'occasion de constater à quel point ces vagabonds sont dépourvus de tout appui spirituel. On pourrait arriver en suivant cette route à de sublimes absurdités.

Il faut s'incliner très bas devant l'héroïsme du prêtre ouvrier, devant l'héroïsme de sa vie et de sa persévérance. La journée est rude à l'atelier de montage, où il n'est pas permis de suivre une pensée personnelle, de s'évader une seconde d'une besogne inexorable. Le soir, le prêtre quitte son « bleu », reprend son veston, rassemble son âme et rentre avec quelques camarades à l'hôtel meublé où il a sa chambre. Dans la salle qui sera tout à l'heure le réfectoire, sur la table du repas humain, il dit la messe, devant quelques sympathisants et quelques croyants. Puis, autour de la table, on cause. On parle de tout un peu. Les ouvriers entrent et sortent. Des voisins passent. Cela continue après le repas,

assez tard dans la nuit, car on a pris l'habitude de demander beaucoup de choses au prêtre ouvrier. Sa dernière prière est cassée par la fatigue. Il s'endort et le lendemain il recommence.

C'est beau, c'est touchant, c'est primitive Eglise. Mais qui sera assez fort, physiquement et moralement, pour « tenir » longtemps dans ce métier à deux faces ?

Les dirigeants de la Mission de Paris sont les premiers à reconnaître que la fonction de prêtre ouvrier ne peut être qu'une exception, une sorte de prospection de pionniers en terre vierge. Le contact normal avec le monde ouvrier doit être établi par le prêtre vivant sa vie de prêtre, mais en milieu ouvrier. Il habite une pauvre chambre comme tout le monde, il est vêtu comme tout le monde, il fait son marché et son ménage comme tout le monde, mais au lieu de travailler à la chaîne il s'occupe des intérêts généraux du groupe, intérêts matériels et intérêts spirituels. Toujours à la disposition de tous, il est le serviteur de tous, le serviteur sans gages. Il constitue ainsi, en terre infidèle, une sorte de paroisse, une paroisse temporelle où la grâce de Dieu, à son heure, trouvera sa place. Il sait que l'autre paroisse, la chrétienne, est nécessaire, qu'elle est le type normal du groupement des croyants pour le culte public. Il reste en mission en pays infidèle, mais il dirigera vers la paroisse ses infidèles, quand ils seront capables de la comprendre.

Ministère admirable et méritoire. Il n'est peut-être pas aussi nouveau qu'on semble le croire. Le curé de campagne aujourd'hui, en France, habite une demeure et vit une vie plus pauvres que celles de ses paroissiens. Il fait son ménage lui-même. Sa porte est ouverte à tous tout le jour et le soir après les heures de travail. Il n'est pas tenté de se faire ouvrier agricole : les terriens ne comprendraient pas, ils lui donnent leur confiance précisément parce qu'il est différent, séparé. Mais à l'occasion, il prêtera la main pour un travail urgent, il remettra en route une machine grippée, car il a des notions de mécanique, il taillera des arbres car il lit des livres d'agriculture. Le curé de campage reste l'homme de Dieu et il est en même temps l'homme des hommes, soumis à leur destin, attendant avec eux la même mort à travers d'identiques difficultés de vie.

Quels résultats ont obtenus les prêtres ouvriers ? En matière spirituelle, on ne dresse pas des bilans semestriels avec des graphiques et des chiffres, comme dans l'industrie de l'acier. Les prêtres ouvriers sont au travail depuis quatre ans ; on en reparlera dans un siècle. Pour le moment, ils rendent témoignage au Christ et ils posent une question devant les hommes dont la bonne volonté certaine est inhibée par les préjugés et par l'ignorance. Il faudra bien qu'à cette question eux ou leurs

fils répondent. Le monde ouvrier d'aujourd'hui saturé d'idéologies vaines ne répond plus aux théoriciens qui l'interrogent, il n'est sensible qu'au témoignage qui fournit une base concrète aux décisions de son esprit. Et si le témoin lui apporte de surcroît le bienfait d'une solidarité fraternelle, il est conquis aussi dans son cœur.

Cette conquête demande du temps. Il faut d'ailleurs passer le stade de l'étonnement et de la mauvaise humeur de l'ouvrier qui comprend mal que le prêtre vienne faire son métier et qui le soupçonne volontiers d'être l'agent du patron. Quand dix ans seront passés, on parlera autrement, on ne parlera plus d'une chose devenue naturelle et coutumière.

L'opinion catholique moyenne considère cette tentative des prêtres ouvriers avec la sympathie que l'on a toujours pour les gestes généreux, et avec le scepticisme de ceux qui, n'étant pas engagés dans la générosité, n'en éprouvent pas les fièvres. Les hommes réfléchis se disent que la sainteté, qui dépasse d'ordinaire la mesure pour réveiller les consciences endormies, a été traitée de folie par les sages, et ils attendent. La hiérarchie elle aussi, attend. Si elle est parfois obligée de modérer le zèle, son rôle ne consiste pas à le décourager, ni à l'endiguer. L'Archevêque de Paris n'admet pas que l'on blâme ses prêtres-ouvriers ; il couvre ces francs-tireurs de Dieu. Il les considère un peu comme des missionnaires qui sont partis en reconnaissance dans la brousse africaine et qui construisent leurs méthodes non pas d'après le règlement du séminaire, mais d'après les faits. Suivant l'expression des fondateurs du mouvement, la France n'est-elle pas un « pays de mission » ?

L'expression qui est juste, appliquée à la banlieue de Paris, serait fausse si on voulait l'étendre au pays tout entier. C'est pour cela que le prêtre ouvrier d'usine, mineur, camionneur, docker, ne saurait être qu'une exception qui démontre la générosité, la libérale originalité, la jeunesse de l'Eglise, et aussi ce je ne sais quoi de fantaisie dans l'action chez ceux qui ont comme disent les automobilistes, des réserves de puissance.

Le Pape Pie XII, recevant dernièrement les prêtres du Collège Léon XIII, faisait probablement allusion à ces formes originales d'apostolat quand il disait : « S'il est vrai que ceux qui poussés par un désir de nouveauté puérile et déplacée, sont dans l'erreur, qu'ils portent atteinte à l'immuabilité de l'Eglise par leurs actes et leurs agitations, il n'est pas moins vrai que ceux qui chercheraient sciemment ou non à figer l'Eglise dans une immobilité stérile ne se tromperaient pas moins... Le clergé catholique se trouve à un tournant décisif de son histoire, devant lequel il ne peut rester comme un spectateur inerte ».

Il semble bien que le clergé français ne reste pas assis passivement

sur la rive du fleuve qui passe, comme le pêcheur à la ligne, aussi attentif à jouir du soleil et de la vie qu'à prendre du poisson. Il va à travers la nuit et il pousse sa barque, sous l'orage au milieu des récifs. La métaphore n'est pas déplacée, car on me dit qu'il y a un prêtre parmi les « pêcheurs d'Islande ».

Mgr J. CALVET

La sculpture religieuse en France

Au moment où, à l'occasion du 1er Salon de la Jeune Sculpture, qui vient de s'ouvrir au Musée Rodin, à Paris, la sculpture française cherche sa voie et met au point les conditions de sa renaissance, il n'est sans doute pas mauvais de se demander où en est en France la sculpture religieuse. Il faut aussi songer que dans ce domaine, comme en ce qui concerne tous les autres arts sacrés, le mouvement général de rénovation, encore accentué par les nécessités de la reconstruction, a besoin de s'appuyer sur les réalisations et les orientations de ceux qu'on peut considérer comme des précurseurs et des pionniers. Cette exigence est d'autant plus cruciale pour la sculpture religieuse que cet art a été victime du discrédit qui a généralement handicapé le développement de la sculpture contemporaine. La sculpture en effet a été depuis de longues années un art sacrifié et cela est vrai aussi bien de la sculpture religieuse que des autres provinces de cet art autrefois si glorieux.

C'est cependant au lendemain de la première guerre mondiale que s'est amorcé un mouvement peu connu mais du plus haut intérêt et dont l'influence est encore aujourd'hui considérable. A l'origine de ce mouvement se rencontre d'ailleurs un des grands noms de la sculpture française du XXe siècle : la grande *Vierge d'Alsace* de Bourdelle, exécutée en 1924, marquait prophétiquement le début d'une époque qui allait voir, mais vingt ans plus tard, les plus grands représentants de l'art vivant se tourner vers l'art sacré et y consacrer une plus grande part de leur génie. Plus tard un autre grand sculpteur Marcel Gimond, réalisait avec son *Saint Thomas* un des plus purs chefs-d'œuvre de la sculpture religieuse : le cas de cet artiste était même particulièrement significatif puisque le caractère sacré de son art allait influencer même ses œuvres profanes comme par exemple sa célèbre *Tête d'Homme*. A la même tendance, qui est de caractère classique, il faut attribuer aussi des œuvres très pures comme la *Vierge de Maillé* de Bouffez et le très beau tombeau de *Dom Guéranger* à l'Abbaye de Solesmes.

La période immédiatement antérieure à la dernière guerre avait aussi donné naissance à un courant différent exprimant un art à la fois

plus tourmenté et plus symbolique, dont le type le plus saisissant est sans doute le *Christ en Croix* de Zadkine (dont une récente exposition à Paris a fait ressortir toute l'importance pour la compréhension des principales tendances de l'art contemporain). Enfin, parmi les précurseurs de la sculpture contemporaine, il faut mettre au premier plan un sculpteur dont les œuvres sont depuis longtemps célèbres auprès des spécialistes de l'art sacré : Lambert-Rucki a exécuté entre autres choses le *Chemin de Croix* de la Basilique de Blois ; et il a montré tout récemment sa capacité de renouvellement en participant avec des œuvres de tout premier plan à la restauration de l'église de Laigle en Normandie où ses statues, conciliant l'austérité des lignes et des volumes avec les exigences du symbolisme religieux, réalisent une des plus authentiques synthèses de l'art moderne avec l'héritage de la tradition.

Il est enfin un aspect de la sculpture religieuse, qui, étant données les conditions actuelles de cet art, est loin d'être négligeable : il s'agit de la sculpture artisanale sur bois ou de la terre cuite. Ces techniques modestes ont vu se révéler des artistes authentiques dont les œuvres peuvent dans certains cas exercer une influence considérable grâce à la valeur de leur contenu spirituel, grâce aussi à la hardiesse et à l'efficacité de leur conception plastique. Nous songeons par exemple aux œuvres de Paul Beyer, qui fut d'abord un potier et qui pratique simultanément la céramique et la terre cuite. Son œuvre se caractérise par une recherche d'expression intense mais dans le sens de la douceur et de la tendresse : ses Vierges sont à cet égard d'une beauté étonnante dans leur simplicité riche de suggestions. L'influence de Beyer, qui est resté longtemps un grand artiste méconnu de ceux mêmes à qui il s'adressait, semble aujourd'hui se répandre et atteindre au moins une partie du grand public : récemment une exposition d'un jeune sculpteur Roulot, qui présentait en particulier un *Saint Pierre* et un *Saint Vincent de Paul*, a connu un succès des plus réconfortants. Pierre Roulot et son ami Lerat, tous deux disciples de Beyer, comptent parmi les artistes dont on est en droit d'attendre une contribution de premier ordre au renouvellement de la sculpture religieuse. Leurs œuvres se préoccupent avant tout d'exprimer le caractère sacré du sujet par l'épuration des volumes et des lignes qui obéissent cependant à la logique interne de leurs formes mais qui couronnent cette structure logique de tout le mystère inhérent à la conception de l'ensemble. Le *Saint Vincent de Paul* de Roulot par exemple rejoint les œuvres les plus savoureuses de l'art populaire mais évite les écueils du réalisme en compensant l'humilité de la composition par le hiératisme des formes. Notons en passant que ces artisans sont

souvent aussi des expérimentateurs audacieux car la liberté et l'indépendance de leur technique leur permet de laisser libre cours à leurs initiatives et, à cet égard, ils jouent dans l'art contemporain un rôle des plus importants. Certaines œuvres de Lerat sont à cet égard significatives : en révolutionnant par exemple dans sa *Vierge à l'Enfant* la disposition traditionnelle du sujet il a su montrer le parti qu'un sculpteur pouvait tirer de l'organisation de son œuvre entière autour d'un mouvement simple qui concentre en lui la signification proprement religieuse de l'œuvre.

Il faut enfin signaler dans le cadre de ce renouvellement général de la sculpture religieuse artisanale, la renaissance d'un art authentiquement populaire dont les protagonistes vivent à la campagne où ils exercent le plus souvent le métier d'artisan rural. Quelques-uns d'entre eux ont travaillé pour de petites églises et y ont donné le spectacle d'un art étonnamment vivant, indépendant des snobismes, et véritablement inspiré par la ferveur religieuse alliée à une remarquable conscience technique. C'est le cas par exemple de la *Pieta* de Philippe Kaeppelin dans la chapelle du couvent de Longevillelez-Saint-Avold (Moselle) ; Philippe Kaeppelin est aussi l'auteur d'un très bel autel pour l'église paroissiale de Sauges (Haute Loire). Ce sont là des œuvres de grande classe et le cas de Philippe Kaeppelin est loin d'être isolé. Qu'il nous suffise de citer encore un statuaire d'Issé (Loire Inférieure) dont on peut voir à Coden (Morbillan) une admirable Vierge *Notre-Dame de Beraye* (J. P. Fréour).

Henri Lemaître

L'esprit des livres

Acostino GEMELLI — « Le Message de saint François d'Assise au monde moderne ». Les Editions Lethielleux, Paris-VI, 1949. 25 cm. 486 p.

Accueilli à son apparition en 1935 par la faveur reconnaissante de tous les franciscanisants, l'ouvrage de l'éminent recteur de l'Université du Sacré-Cœur, à Milan, était un de ceux dont la réimpression s'imposait le plus certainement au lendemain d'un conflit qui a contrasté encore plus que la première guerre européenne avec le message de saint François d'Assise au monde moderne, mais n'en souligne que mieux l'impérissable valeur.

Les adjonctions apportées à cette seconde édition concernent surtout la bibliographie, considérablement enrichie, et quelques points particuliers au long des divers chapitres, dont l'économie générale n'a pas été substantiellement modifiée. On y retrouvera donc, dans une ordonnance à la fois chronologique et logique, une première partie qui retrace succinctement la physionomie morale du saint d'Assise et le situe parmi ses contemporains ; puis une large étude historique qui, du XIIIe au XIXe siècles, suit pas à pas tous les développements du franciscanisme ; et enfin une application à notre époque des vertus propres à la spiritualité franciscaine, qui justifie plus particulièrement le titre qu'a reçu l'œuvre en français.

Malgré la masse imposante du volume, ce qu'il faut en louer au premier chef, c'est la sobriété, l'absence rigoureuse de détails inutiles ou de redondance dans la forme, ces tentations ordinaires des religieux qui parlent de leur Ordre. Se faisant historien et hagiographe, le P. Gemelli ne pouvait ni ne voulait se montrer infidèle aux disciplines sévères qui ont marqué le premier épanouissement de son activité intellectuelle : la médecine, la psychologie expérimentale, la philosophie thomiste. Dans l'admiration filiale qu'il éprouve envers le rénovateur de la vie chrétienne au moyen âge que fut S. François et devant les résultats d'un apostolat continué par ses disciples durant plus de sept siècles, il garde la sérénité d'un vrai savant, soucieux exclusivement d'atteindre à la vérité, mais à cette vérité vivante dont les âmes peuvent se nourrir.

Com.

A. LANQUETIN — « Bible familiale ». *Société Saint-Jean l'Evangéliste.* Desclée & Cie, Tournai, 1948. 20 cm. 618 pages.

C'est aujourd'hui le vœu de nombreux foyers, dans tous les milieux, de reprendre l'ancienne coutume de la lecture de la sainte Ecriture en famille.

Jusqu'ici, aucun volume ne se prêtait commodément à cet usage. Le texte intégral et suivi de la Bible est trop difficile d'accès. De plus, il est peu assimilable, faute de commentaires.

L'auteur de la présente *Bible familiale et liturgique* s'est efforcé d'extraire les pages les moins ardues et les plus nourrissantes des livres

sacrés, de les répartir selon le cycle liturgique (reprenant approximativement le plan des lectures du 1er nocturne au bréviaire), de les accompagner de quelques notes explicatives des mots difficiles, de faire précéder enfin chaque chapitre d'un bref commentaire pour indiquer les principales applications spirituelles qu'on en peut faire.

C'est la traduction de Crampon qui a été généralement utilisée.

Cet ouvrage est appelé à une large diffusion parmi les foyers chrétiens. Et pourquoi n'en offrirait-on pas un exemplaire à chaque nouveau foyer ? Il est des cadeaux de mariage moins utiles et moins durables...

X.

Reuben-H. MARKHAM — « Rumania under the Soviet yoke ». Meador Publishing Company, Boston, 1949. 600 pages.

Les victoires soviétiques en Europe orientale ont livré la Roumanie à la tyrannie d'une femme diabolique Anna Pauker, qui s'efforce depuis quatre ans de faire disparaître le caractère latin de son pays pour en faire une contrée slave, afin de l'annexer un jour à l'Union Soviétique. L'ouvrage de M. Markham, le plus complet qui ait été écrit sur la Roumanie d'après-guerre, expose avec une extrême clarté et une forte documentation les malheurs de la grande nation balkanique, ainsi que les procédés dégoûtants qui ont été employés par le gouvernement communiste pour asservir l'Eglise et livrer la culture populaire à l'influence slave. Quiconque s'intéresse à la seule nation latine de l'Europe orientale trouvera dans *Rumania under the Soviet yoke* un tableau exact de la situation présente en Roumanie communiste.

X.

Cahiers Laënnec — « Psychanalyse et Conscience morale » — « Les guérisons de Lourdes », I et II. 12 rue d'Assas, Paris-VI.

Les psychanalistes et les moralistes feront bien de se procurer ces cahiers qui se recommandent par leur caractère scientifique. Pour ceux qui ont encore des doutes sur les miracles de Lourdes, les résultats scientifiques de la *clinique des miracles* ne pourront que les émerveiller et les convaincre.

Gérard MORISSET — « L'architecture religieuse en Nouvelle-France ». Ouvrage orné de 160 gravures. 272 pages. 19 cm. Chez l'auteur, 721, rue Saint-Cyrille, Québec, et en librairie.

Comme l'auteur le fait remarquer dans son *Avant-propos*, ce livre ne peut être un ouvrage d'érudition, ni une histoire complète de l'architecture au Canada français. C'est plutôt, vu l'état actuel des recherches, une étude aussi approfondie que possible de l'évolution des formes de notre architecture, des débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

L'ouvrage se divise en trois chapitres principaux : l'*Architecture traditionnelle*, l'*Architecture archéologique* et l'*Architecture contemporaine*.

Dans un chapitre complémentaire, l'auteur trace de brèves esquisses biographiques des bâtisseurs les plus connus du Canada français. Une bibliographie sommaire indique les sources de l'auteur.

L'illustration de cet ouvrage, abondante et fort soignée, est aux quatre cinquièmes inédite ; elle comprend plusieurs représentations de monuments qui ont disparu au XIXe siècle et qui étaient parmi les plus beaux de notre patrimoine architectural. Pour plus de commodité, la table des gravures est établie par noms de lieux.

Berthe Bernage — « Brigitte et le cœur des jeunes ». Editions Fides, Montréal, 1949. 19.5 cm. 256 pages.

« Les livres de Berthe Bernage, disait une jeune fille de chez nous, sont un élixir que l'on aime boire lorsqu'on a de la peine ». Oui, l'art de l'auteur des Brigitte est un philtre magique fait d'une échappée d'azur, mêlée au friselis de la brise dans la feuillée, dissoute dans l'onde cristalline d'un ruisselet...

Nous retrouvons Brigitte Hauteville aux prises avec la vie quotidienne et ses multiples problèmes. Roseline et Jean-François, les aînés, sont parvenus à l'âge de se choisir une carrière et leur cœur s'ouvre à l'amour. Les jumeaux Marcel et Vincent traversent l'âge difficile. Il y a encore Mimi, d'une santé si fragile, et qui devient bossue en grandissant, mais dont l'âme s'épanouit pure et belle comme un lis. Et voici Marie-Agnès, l'enfant terrible dont on s'inquiète pour l'avenir. Brigitte doit encore soutenir le courage de son mari, Olivier.

Si Brigitte trouve toujours la solution juste à tous les problèmes, c'est qu'elle puise dans la prière une connaissance du cœur que ne peut remplacer aucune science humaine. Puis, son âme chrétienne renaît spirituellement à chaque dimanche et aux belles fêtes de l'année liturgique : Pâques, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, Noël.

Berthe Bernage mêle à son récit de hautes leçons de sagesse. Elle émaille son texte de réminiscences littéraires d'un choix très délicat. Elle cite Lamartine, Rostand, Claudel, Gustave Thibon.

La série des Brigitte enseignera aux femmes de chez nous l'art de vivre une vie toujours plus ouverte à la bonté, à la charité, à la beauté.

Elie Goulet

Paula Hoesl — « Au Service de la Jeunesse — Sainte Jeanne de Lestonnac — Epouse, Mère, Fondatrice ». Editions Spes, Paris, 1949. 19 cm. 253 pages.

De l'héroïne de ces pages on peut dire qu'elle a été le type parfait de la femme forte tant louée de la Sainte Ecriture. Elle est un bel exemple de ce que peut dans la pratique de la vertu une volonté énergique soutenue par la grâce humblement demandée et de mieux en mieux méritée par une générosité toujours plus grande à y correspondre. Dès ses jeunes années Jeanne

de Lestonnac vécut dans une atmosphère de lutte et de trouble, ce qui l'obligea à faire des efforts héroïques pour garder sa foi sans cesse en butte aux attaques d'un entourage composé en partie de calvinistes fanatiques, dont sa propre mère. En dépit des obstacles rencontrés journellement, notre jeune héroïne se montra ferme dans la pratique de sa religion et par une piété ardente et solide s'attira du Ciel des grâces de choix qui en firent bientôt une sainte authentique.

Jeanne de Lestonnac était la nièce du célèbre philosophe Michel Montaigne. Elle fut d'abord mariée mais son mari décédé, elle s'adonna à la pratique d'une vie spirituelle intense et fonda l'Ordre de Notre-Dame de la Charité pour l'éducation des jeunes filles, le premier à être fondé en France pour l'accomplissement de cette tâche. Elle mourut le 2 février 1640 et fut canonisée le 15 mai de la présente année.

L'auteur, bien connue pour ses ouvrages à la fois profondément religieux et hautement littéraires, vient de nous donner cette belle *Vie* qu'elle a écrite avec amour et son charme habituel. Puisse ce beau travail hagiographique, à la fois substantiel et d'une lecture facile, trouver de nombreux lecteurs qui seront de ce fait autant d'admirateurs de la grande Sainte française qui a tant mérité de sa patrie ainsi que de maints autres pays qui bénéficient de son œuvre éducatrice.

A.-M. Richer, O. P.

Romain GOUR — « Qui ? ». Revue trimestrielle, vol. I, no 1. Les Editions Eoliennes, Montréal, 1949. 23 cm. 52 pages.

« Qui ? » est une revue nouvelle qui veut faire neuf et qui s'engage hors des sentiers battus. Elle nous offre des textes d'une belle présentation typographique ; de nombreux renseignements sur nos peintres, nos musiciens, nos littérateurs ; des photographies et des reproductions de peintures canadiennes.

Ce premier numéro de « Qui ? » nous présente deux biographies fort intéressantes. L'une évoque d'une plume alerte la carrière prodigieuse de cette reine du chant que fut Albani (1847-1930) et est illustrée de nombreuses photographies ; l'autre biographie, signée par Léon Lortie, fait revivre pour nous la belle figure de Jean-Baptiste Meilleur (1796-1878), éducateur et polygraphe, qui fut le premier surintendant de l'Education pour le Bas-Canada.

La section consacrée à l'Art nous renseigne sur les expositions de peintures de Robert Pilot, Charles Daudelin, Harold Beament, Marcelle et Hélène Clark. Nous y lisons aussi une biographie d'Eric Riordon, mort en décembre 1948, à l'âge de quarante-deux ans, et qui laissa cinq cents toiles environ. Finalement on nous présente Ruth Sorel, chorégraphe et danseuse dramatique de Montréal, qui créa un ballet typiquement national. *La Gaspésienne ;* le livret est de Michel Choromanski et la musique est basée sur *Partons, la mer est belle* et *Vive la Canadienne.*

La section Musique nous entretient des concerts de Donna Grescoe, d'Alexander Brott, d'Albert Cornellier, de Jacques Gérard ; deux repor-

tages sont consacrés à Denis Harbour et à J.-A. Morency.

Nous lisons dans la section Littérature des articles sur le Théâtre de Gratien Gélinas et sur les livres d'Helen Guiton *(A Country Lover)* ; de Frédéric Pelletier *(Initiation à l'orchestre)* ; de Jean Bruchési *(Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui)* ; de Romain Gour *(La Palme-Issaurel, biographie critique)*.

Magnifique revue à laquelle nous souhaitons le plus grand succès.

Elie Goulet

Dom Paul Bellot, O. S. B. — *Cahiers d'art Arca.* « Propos d'un bâtisseur du Bon Dieu ». Editions Fides, Montréal, 1949. 23 cm. 128 pages. 16 hors-texte en héliogravure.

Voici un livre qui plaira à tous ceux qu'intéressent les problèmes de l'Art. Il a suffi à Dom Bellot (1876-1944) de huit conférences pour repenser toute la question des principes et des techniques des beaux-arts dans leur relation avec l'architecture qui est un art du beau ayant comme fin « le beau par delà l'utile ».

Il nous faudrait des pages et des pages pour analyser chacune des facettes de cette œuvre. Dom Paul Bellot procède avec ordre et sagesse. Il nous donne d'abord une belle définition du goût : « Le goût est une habitude d'âme ; d'où résulte une rectification de la sympathie et du jugement par rapport à ce qui incarne la beauté. Les influences ou les routines les plus diverses peuvent indirectement contribuer à la déliquescence du goût ; car c'est là comme une fine pointe de culture infiniment délicate à conserver ». Il énumère ensuite les conditions intemporelles du beau. D'après saint Thomas ces conditions sont : l'*intégrité* de la perfection ; la *proportion* harmonieuse ; la *clarté* ou l'éclat. Le grand Docteur, reprenant la doctrine d'Aristote et de saint Augustin, a condensé l'essentiel de cette doctrine en une phrase lapidaire : « Le beau consiste dans une juste proportion des parties ». Pour le chrétien, réaliser une œuvre d'art devient une ascèse, car, comme l'a magnifiquement écrit Henri Charlier, l'Art est une parabole. « La beauté qui fascine le chrétien est la beauté totale. la beauté divine... » Le beau que poursuit l'art chrétien, le beau qu'il veut nous révéler, n'est pas confiné dans l'ordre purement humain ; c'est, en fin de compte, la beauté infinie, qu'aucun signe humain ne peut adéquatement représenter ». Les quatre dernières conférences sont consacrées à la technique. Un grand principe régit l'art architectural de Dom Bellot, celui de la *Primauté de la forme sur la lumière et la couleur.*

Nous avons beaucoup aimé ce livre bien que nous ne partagions pas toutes les idées de l'auteur sur certains grands peintres, sur certaines écoles. Ce livre nous oblige à réfléchir, à reviser nos opinions sur l'art.

André Tilly

LES RECENSIONS DU MOIS...

Bible familiale, *par A. Lanquetin* $2.50

Psychanalyse et Conscience morale *(Cahiers Laënnec)* 1.75

Les guérisons de Lourdes *(Cahiers Laënnec)* 1.75

Brigitte et le cœur des jeunes, *par Berthe Bernage* 1.25

Au service de la jeunesse — Sainte Jeanne de Lestonnac *par Paula Hoesl* 1.75

Cahiers d'art Arca, *par Dom Paul Bellot* 1.50

Paraîtra en novembre

Mes Confessions

par le

R. Père Augustin-M. Séguin, O. P.

« Récit de ce qu'on peut appeler des malchances : aventures où mésaventures, idylles fugitives, tours, frasques, coups pendables de sa vie d'écolier, en y ajoutant ceux, plus bénins encore, des années de noviciat. Oui, plutôt des malchances, des situations pimentées qu'exagère l'auteur en s'attribuant constamment le mauvais rôle, quitte à sortir de chaque récit déplumé comme l'Alouette de la chanson ».

PRIX : **$1.25**

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL - 28

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : près $11 000 000

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine Montréal

Ch.-Auguste Gascon, Prés.

J.-Ed. Jeannotte, Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay, Sec.

tél.. CR. 9957 — 6296, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES : GRIPPE . RHUMATISME .

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY QUÉBEC, P. Q.

A. DESLAURIERS & FILS Ltée

MANUFACTURIERS DE :
Portes et Châssis — Ameublements d'église, tels que : bancs, stalles, confessionnaux, etc. — Mobiliers scolaires

68, rue Lalemant — Québec, P. Q.

TÉL. BUR. : 3-7258 TÉL. RÉS. : 4-0358

VICTOR LAROCHELLE, L.S.C., C.A.

LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES
(des Hautes Etudes Commerciales de Montréal)
Membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec
SYNDIC LICENCIÉ
111, CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC, P. Q.

Tél. 5-9739

LAGUEUX, E. & FILS Ltée

OPÉRATION FORESTIÈRE — BOIS — PULPE

35, Côte du Palais — Québec, P. Q.

Tél. DExter 1163

COLLES DE TOUTES SORTES

En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide

MEREDITH, SIMMONS & Co. Ltd.

2125 Remembrance Road Lachine

TÉL. 2-9411

KELLY ET LEDUC

FERRONNERIE

67, rue WELLINGTON HULL, P.Q.

LA SAUVEGARDE DE LA FAMILLE

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité ; elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, $408,580,149
538 BUREAUX AU CANADA

CELLE QUI NE TROMPE PAS

R. Père René Picher, O. P.



Des pages admirables dédiées à la Vierge Marie par l'un de ses fils qui passa de nombreuses années en pays de mission, des pages en hommage à « Celle qui ne trompe pas ».

A tous ceux qui, au milieu des misères du siècle, continuent d'aimer la Vierge à la folie, ce beau livre apportera un peu de paix, un peu d'espoir, un peu de joie.

On aimera ce chant d'amour, un chant tout simple, un chant naïf tel ceux des troubadours, vers la plus belle des Dames, pour laquelle il serait facile de mourir en souriant.

190 pages — 19.5 cm. — 1.00

Les bontés de Marie

R. Père Hyacinthe Couture, O. P.

Les faveurs signalées que raconte l'auteur, missionnaire pendant plus de vingt-cinq ans, donnent aux récits toute leur valeur, et par leur caractère extraordinaire — nous pourrions dire miraculeux — établissent dans un relief saisissant la toute-puissante compassion de Marie.

Tous ces traits édifiants et scrupuleusement authentiques... toutes ces « bontés de Marie » tendent à prouver qu'il n'est rien ni personne... au ciel et sur la terre... capable de résister à la triomphante emprise de la Mère de Dieu et, comme on l'a écrit, que le mot « désespoir » n'existe plus là où son nom et son amour sont connus.

Volume très pratique pour le mois de Marie et le mois du Rosaire.



320 pages — 19.5 cm. — $1.00

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL - 28

GÉRARD GÉRARD LIMITÉE
ENTREPRENEURS PLÂTRIERS

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 103 — 18, RIDEAU
TÉL. 2-9872
QUÉBEC :
89, RUE FLEURIE
TÉL. 5-7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES, COUVENTS, ÉCOLES, ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE SUCCÈS

OUVREZ UN COMPTE D'ÉPARGNE À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL. FRONTENAC 3186*

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE LIMITED

2565 CHAMBLY MONTRÉAL

Casavant Frères Limitée
FACTEURS D'ORGUES
ST-HYACINTHE, P. Q.
ÉTABLIE EN 1880

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs
705, Beaumont Montréal, P. Q. Tél. CRescent 4183

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE
Manufacturiers de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hres. P.M. / 7 à 8 — P.M.

Dr P. del Vecchio
SPÉCIALITÉ :
MALADIES CHRONIQUES
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME
TÉL.: FR. 1895
900 est, Sherbrooke

PALINODS

R. Père Gustave Lamarche, C. S. V.



Odes mariales qu'on lira comme une prière. Ces pages sont d'un poète qui, au dire de Suzanne Malard, doit être placé au premier rang des chantres de la Vierge Marie.

Le troubadour mystique chante sa Dame, Domina, *et lui dédie ses Palinods (mot d'ancien français, désignant des refrains en l'honneur de Marie.)*

Il est, Lui, le Seigneur.
Vous êtes, Vous, la Dame.
A vous je dois foi et honneur
Autant qu'à ce Dieu de mon âme...

Palinods est orné de vingt gracieux linos de Maximilien Boucher, imprimés en couleur, préambule pieux et esthétique à chaque groupe de chants.

240 pages — 20.5 cm. — $1.25

La Très Sainte Vierge Marie

PAUL L'ERMITE

Dans une forme simple et directe qui en fait valoir la solidité sans en voiler les contours, l'auteur nous présente un exposé à la fois ardent et lumineux des grandeurs de la Très Sainte Vierge Marie et de l'incomparable beauté de ce culte plus durable que le temps, plus vaste que le monde et aussi impérissable que l'Eglise elle-même.

Un livre dont le parfum sera puissant et doux pour tout chrétien qui voudra le lire avec piété et recueillement et qui permettra de mieux s'acquitter d'un devoir de filiale piété à l'égard de cette Mère digne de tout honneur.



154 pages — 19.5 cm. — $1.00

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**
5375, Av. N.-D. de Grâce — Tél. WA. 6765 — Montréal-28

Ouvrages de PAUL CLAUDEL disponibles :

L'œil écoute	$2.25
La Messe là-bas	1.25
Introduction au livre de Ruth	1.50
Feuilles de saints	1.75
Un poète regarde la croix	2.50
Figures et paraboles	1.25
Corona benignitatis Anni Dei	2.00
Poèmes et paraboles durant la guerre de Trente ans	1.35
Le soulier de satin. Version intégrale	3.00
Contacts et circonstances	2.00
Cinq grandes odes	1.60
L'Epée et le miroir	2.00
Jeanne d'Arc au bûcher	.90
La Sagesse ou la parabole du Festin	.75
La Cantate à trois voix	1.00
Les Aventures de Sophie	1.50
Pages de proses	2.00
Visages radieux	1.50
Introduction à l'Apocalypse	1.35
Positions et propositions (2 volumes)	4.00
Partage du midi	1.90
Sous le signe du dragon	2.00
Morceaux choisis	1.00
Le livre de Job	.40
La Perle Noire	1.25
L'histoire de Tobie et de Sara	1.00
Conversations dans Le Loir-et-Cher	2.25
L'otage	1.75
Le Pain dur	1.50
Le Père humilié	1.25
Théâtre. Tome 2	1.25
Théâtre. Tome 3	.90
Théâtre. Tome 4	.90
Seigneur, apprenez-nous à prier	.75
Deux farces lyriques	1.50
Discours et remerciements	1.00
L'oiseau noir dans le soleil levant	1.75
Présence et prophétie	2.00
Toi, qui es-tu ?	.30
Ecoute, ma fille	.30
Les Chéophores d'Eschyle	.90
Claudel dans ses plus beaux textes	.25
Cent phrases pour évantail	2.50
Sur le Cantique des cantiques	6.00
Théâtre de P. Claudel. 2 vol. Collection La Pléiade	Série 27.00

* * *

Le drame de P. Claudel	4.00
Paul Claudel poète-musicien, *par J. Samson*	3.25
Claudel et nous, *par V. Bindel*	1.25
Introduction au soulier de satin, *par W. Willems*	1.25

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL-28

Pièces de théâtre

par

VICTOR VEKEMAN

Pièces destinées et recommandées pour les sociétés dramatiques paroissiales et pour les fêtes d'installation ou d'inauguration de Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, ainsi que pour les organisations sociales :

Déjà parus :

L'Enfant de l'autre. Pièce en 2 actes	$0.35
Triomphe de Baptiste. Pièce en 2 actes	.35
Deux amours. Pièce en 2 actes	.35
Les Sans-Dieu. Pièce en 3 actes	.50
Sauveur d'Ames. Pièce en 3 actes	.50

A paraître en octobre :

Les Berceaux vides (Réimpression). Pièce en 3 actes	.75
Le réveillon du Père Brisson. Pièce en 4 actes	.75
La Morte en vie. Pièce en un acte	.35

LE ROSAIRE ET LA SAINTETÉ

par le R. Père E. HUGON, O. P.

Ouvrage d'actualité à l'occasion du mois du Rosaire. Il se divise en trois parties : 1) Le Rosaire et l'auteur de la sainteté : Jésus ; 2) Le Rosaire et les modèles de la sainteté : Marie et Joseph ; 3) Le Rosaire et la pratique de la sainteté.

PRIX : **$1.00**

LE CONTE DE LA ROSERAIE

RUTH LAFLEUR-HÉTU

Une présentation pleine de charme et de poésie des mystères du Rosaire : les roses blanches, mystères joyeux ; les roses rouges, mystères douloureux ; les roses d'or, mystères glorieux. Composé de petites méditations sans prétention, ce livre est un hymne marial à la gloire de la Vierge, Fille du Père, Mère du Fils, Epouse du Saint-Esprit.

PRIX : **$1.25**

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE — TÉL. WALNUT 6765 — MONTRÉAL-28

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

ABONNEMENTS : CANADA : $3.00 ; ÉTRANGER : $4.00 ; AVEC LE ROSAIRE : $0.50 EN PLUS ;

LE NUMÉRO : $0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28